

**BANQUE AFRICAINE DE
DÉVELOPPEMENT**

**FONDS AFRICAIN DE
DÉVELOPPEMENT**



BURKINA FASO
DOCUMENT DE STRATÉGIE PAYS
2012-2016

Département des opérations pays - Région Afrique de l'Ouest 1
Mai 2012

TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES MATIÈRES	i
LISTE DES ABRÉVIATIONS ET SIGLES	iii
RÉSUMÉ ANALYTIQUE	v
I. INTRODUCTION	1
II. CONTEXTE DU PAYS ET PERSPECTIVES.....	1
2.1 CONTEXTE POLITIQUE, ECONOMIQUE ET SOCIAL	1
2.2 OPTIONS STRATEGIQUES	9
2.3 COORDINATION/HARMONISATION DE L' AIDE ET POSITIONNEMENT DE LA BAD	ERREUR !
SIGNET NON DEFINI.	
2.4 REVUE DU PORTEFEUILLE ET DE LA STRATEGIE PAYS 2005-09 ETENDUE A 2011	13
III. STRATÉGIE DE LA BANQUE	16
3.1 JUSTIFICATION DE LA STRATEGIE DE LA BANQUE ET PILIERS	16
3.2 RESULTATS ET CIBLES	17
3.3 ACCROISSEMENT DE L'EFFICACITE DE L' AIDE	19
3.4 INSTRUMENTS DE MISE EN ŒUVRE DE LA STRATEGIE.....	19
3.5 SUIVI-EVALUATION	19
3.6 QUESTIONS COUVERTES PAR LE DIALOGUE.....	19
3.7 RISQUES POTENTIELS ET MESURES D' ATTENUATION	20
IV. CONCLUSION ET RECOMMANDATION	20
4.1 CONCLUSION.....	20
4.2 RECOMMANDATION	20

Liste des annexes

	<u>Nombres de page</u>
Annexe 1 : Principaux indicateurs macroéconomiques	1
Annexe 2 : Indicateurs socio-économiques comparatifs.....	1
Annexe 3 : Portefeuille de la Banque au Burkina Faso au 12 mars 2012	2
Annexe 4 : Domaines d'intervention des autres partenaires au développement, en 2012	1
Annexe 5 : Programme indicatif de dons ou prêts sur la période 2012-2016 du DSP.....	1
Annexe 6 : Cadre de résultats indicatif du DSP 2012-2016.....	6
Annexe 7 : Stratégie fiduciaire de la Banque au Burkina Faso.....	1
Annexe 8 : Enjeux en relation avec l'environnement, le changement climatique et la croissance verte	2

Les conventions suivantes sont utilisées dans le présent DSP :

- Dans les tableaux, un blanc indique que la rubrique correspondante est en l'occurrence « sans objet », (...) indique que les données ne sont pas disponibles, 0 ou 0,0 indique que le chiffre est égal à zéro ou qu'il est négligeable. Les chiffres ayant été quelque fois arrondis, il se peut que les totaux ne correspondent pas exactement à la somme des composantes.
- - entre deux années ou des mois (par exemple 2010-11 ou mars-septembre) indique la période couverte, de la première à la dernière année ou du premier au dernier mois indiqué inclusivement ; le signe / entre deux années (par exemple 2010/11) indique un exercice budgétaire (ou financier).
- Sauf indication contraire, les montants sont exprimés en FCFA. Lorsqu'il est fait référence au dollar, il s'agit du dollar des Etats-Unis.
- L'expression « filières porteuses de croissance » fait référence aux filières définies dans l'encadré 1 ; retenues dans le cadre de la Stratégie nationale de promotion des exportations (SNE).

Liste des tableaux

Tableau 1 :	Indice Mo Ibrahim de la gouvernance africaine	3
-------------	---	---

Liste des graphiques

Graphique 1:	Contexte politique, 2010.....	1
Graphique 2:	Taux de croissance réel du PIB	2
Graphique 3:	Répartition sectorielle du PIB nominal en 2011	2
Graphique 4:	Indice des prix à la consommation, Inflation (moyenne annuelle en %).....	2
Graphique 5:	Solde budgétaire (% du PIB)	3
Graphique 6:	Solde du compte des opérations courantes (% du PIB).....	5
Graphique 7:	Burkina Faso : Rapport filles/garçons dans l'enseignement primaire	8
Graphique 8:	Indice sur les infrastructures	9
Graphique 9:	Production d'or (en tonnes)	11
Graphique 10:	Options stratégiques du pays	11
Graphique 11:	Répartition du portefeuille de la BAD par secteur	13
Graphique 12:	Répartition du portefeuille de la Banque mondiale par secteur.....	13
Graphique 13:	Principaux risques de la stratégie et mesures d'atténuation	20

Encadrés

Encadré 1:	Filières agro-pastorales porteuses de croissance	4
Encadré 2:	Le Bureau de la Banque au Burkina Faso.....	12
Encadré 3:	Lien entre le DSP et la Stratégie d'intégration régionale pour l'Afrique de l'Ouest. 16	
Encadré 4:	Consultation avec les parties prenantes au Burkina Faso	19

Le présent document a été établi par une équipe d'experts conduite par M. Richard A. DOFFONSOU (Economiste pays supérieur, ORWA), à la suite du dialogue avec les parties prenantes burkinabè pendant la mission de préparation du DSP de la BAD et de la Stratégie d'assistance pays de la Banque mondiale (SAP), et pendant l'atelier de dialogue sur le DSP qui se sont déroulés respectivement du 5 au 16 décembre 2011 et le 24 avril 2012 au Burkina Faso. Ces deux étapes cruciales de l'élaboration du DSP ont permis : i) d'établir un diagnostic conjoint et partagé des principaux défis et opportunités, et ii) de valider, avec l'ensemble des parties prenantes, les axes d'intervention proposés pour la période 2012-16.

L'équipe d'experts était composée de M. Diallo Korka (Chargé de programme principal, ORWA), Dayo Tankien (Macro-économiste, BFFO), M. Cherif Mohamed (Chargé de programme principal, BFFO), Mme Diallo-Diop Rokhaya (Chargé de portefeuille supérieur, OPSM), M. Alfred Ouédraogo (Spécialiste en développement social, OSHD2), M. Boue Zinso (Agro-Economiste, BFFO), M. Léonce Yapo (Chargé principal de mobilisation de ressources, ORMU), M. Aboulaye Coulibaly (Expert en chef en gouvernance financière, OSGE), M. Barnabé Yougharé (Spécialiste en infrastructure, BFFO), M. Ouédraogo Pierre Chrysologue (Chargé des acquisitions, BFFO), M. Moussa Adama (Ingénieur électricien supérieur, ONEC), Mme Nadège Désirée Yaméogo (Economiste-chercheur supérieure, EDRE), Mme Geisler Gisela (Spécialiste principale en genre, ORQR), Mme Maimonatou Ndiaye-Diop (Ingénieure supérieure des transports, OITC), M. Gildéric Epiphane Adjovi (Economiste, consultant, ORWA), M. Brahmi Mahmoud (Consultant, spécialiste en eau et assainissement, OWAS), et M. Yadh Labbene (Consultant, spécialiste en changement climatique). La mission a bénéficié de l'appui de Mme Ginette Nzau Muteta, Représentante résidente à BFFO.

M. Ferdinand BAKOUP, Responsable d'ORWA, a dirigé l'ensemble du travail qui a bénéficié des orientations stratégiques de M. Janvier K. LITSÉ, Vice-président par intérim, ORVP.

LISTE DES ABRÉVIATIONS ET SIGLES

AFD	:	Agence française de développement
BAD	:	Banque africaine de développement
BFFO	:	Bureau national de la BAD au Burkina Faso
BNT	:	Barrières non tarifaires
BOAD	:	Banque ouest-africaine de développement
BUMIGEB	:	Bureau des mines et de la géologie du Burkina Faso
CC	:	Changement climatique
CCR	:	Cadre de concertation régional
CE	:	Commission européenne
CEDEAO	:	Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest
CENI	:	Commission électorale nationale indépendante
CEP	:	Cellule d'exécution de projet
CFM	:	Consommation finale des ménages
CGAB-CSLP	:	Cadre général des appuis budgétaires en soutien au CSLP
CNP/SCADD	:	Comité national de pilotage de la SCADD
CPAR	:	Revue analytique de la passation des marchés publics
CSD	:	Cadre sectoriel de dialogue
CSLP	:	Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté
DEMPA	:	Evaluation de la performance de la gestion de la dette
DP	:	Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide
DSP	:	Document de stratégie pays
DSPAR	:	Document de stratégie pays axée sur les résultats
EICVM	:	Enquête intégrale sur les conditions de vie des ménages
EPIP	:	Evaluation des politiques et des institutions d'un pays
FAD	:	Fonds africain de développement
FAO	:	Fonds des Nations Unies pour l'alimentation
FIDA	:	Fonds international pour le développement agricole
FMI	:	Fonds monétaire international
FNUAP	:	Fonds des Nations Unies pour la population
GES	:	Gaz à effets de serre
IAEAR	:	Initiative pour l'alimentation en eau et l'assainissement en milieu rural
IDA	:	Association internationale de développement
IDE	:	Investissements directs étrangers
IDH	:	Indice de développement humain
PMO	:	Progrès de la mise en œuvre
OD	:	Objectif de développement
OMD	:	Objectifs du millénaire pour le développement
OSC	:	Organisation de la société civile
PAM	:	Programme alimentaire mondial
PANEA	:	Plan d'action national pour l'efficacité de l'aide
PASRP	:	Programme d'appui sectoriel à la réduction de la pauvreté
PCJ	:	Postes de contrôle juxtaposés
PDDEB	:	Programme décennal de développement de l'éducation de base

PDSEB	:	Plan de développement stratégique de l'éducation de base
PEFA	:	Dépenses publiques et responsabilité financière
PIB	:	Produit intérieur brut
PMR	:	Pays membres régionaux
PNAEPA	:	Programme national d'approvisionnement en eau potable et d'assainissement
PNDS	:	Programme national de développement sanitaire
PNSR	:	Programme national du secteur rural
PNUD	:	Programme des Nations Unies pour le développement
PPP	:	Partenariat public-privé
PROMIN	:	Journées de promotion minière
PST	:	Programme sectoriel des transports
PTF	:	Partenaires techniques et financiers
RGPH	:	Recensement général de la population et de l'habitation
SCADD	:	Stratégie de croissance accélérée et de développement durable
SMT	:	Stratégie à moyen terme
SNE	:	Stratégie nationale de promotion des exportations
SRFP	:	Stratégie de renforcement des finances publiques
STN/SCADD	:	Secrétariat technique national de la SCADD
TFM	:	Transferts de fonds des migrants
TIC	:	Technologie de l'information et de la communication
UC	:	Unité de compte
UE	:	Union européenne
UEMOA	:	Union économique et monétaire ouest-africaine
VAN	:	Valeur actualisée nette

ANNÉE BUDGÉTAIRE

1^{er} janvier – 31 décembre

ÉQUIVALENCES MONÉTAIRES

(Janvier 2012)

1 UC = 1,00 DTS

1 UC = 1,18654 EUR

1 UC = 1,53527 USD

1 UC = 778,31922 FCFA

CALENDRIER DE LA PRÉPARATION DU DSP

Principales étapes	Dates
Approbation de la Note de conception	22 novembre 2011
Mission conjointe BAD-Banque mondiale de préparation de la stratégie au Burkina Faso	5-17 décembre 2011
Revue par les pairs évaluateurs	6-10 février 2012
Revue par l'équipe Pays	2 mars 2012
Revue par le Comité des opérations (OpsCom)	11 avril 2012
Mission de dialogue au Burkina Faso	24 avril 2012
Examen par les Conseils	27 juin 2012

RÉSUMÉ ANALYTIQUE

1. **Introduction.** Le présent document propose une stratégie d'intervention du Groupe de la Banque au Burkina Faso pour la période 2012–16. Le DSP a bénéficié d'une concertation étroite avec le gouvernement, les organisations de la société civile, le secteur privé, les collectivités locales ainsi qu'avec les partenaires, notamment la Banque mondiale. Cette démarche a permis aux deux institutions de partager la même analyse des développements récents et de poser un diagnostic conjoint des défis et opportunités du pays.
 2. **Contexte du pays.** Le Burkina Faso est un pays enclavé couvrant une superficie de 274 000 km² avec une population estimée à 17 millions d'habitants en 2011. La stabilité politique a longtemps été un de ses atouts majeurs². Les perspectives économiques sont favorables. En l'absence de chocs néfastes, la croissance tendancielle devrait se poursuivre pour atteindre le taux de 6,5 % du PIB à l'horizon 2015. Toutefois, la SCADD envisage une croissance plus forte de 10 %, inclusive et tirée par le secteur privé.
 3. **Principaux défis et opportunités.** Le Burkina Faso est confronté à sept défis majeurs : i) augmenter la dotation en infrastructures structurantes de soutien à la croissance, ii) accroître la diversification de l'appareil de production, iii) développer le secteur privé et favoriser la création d'emplois, iv) relever le niveau de la compétitivité, v) améliorer la mobilisation des ressources internes, vi) accroître l'inclusion sociale pour une croissance plus solidaire ; et vii) inverser la tendance actuelle à la dégradation de l'environnement. Cependant, le pays dispose d'atouts et d'opportunités notamment, un important potentiel de diversification de l'économie avec des possibilités d'accroissement de la chaîne des valeurs des filières porteuses agro-pastorales. Il peut aller à la conquête des marchés au niveau régional et international. La longue et solide expérience du Burkina Faso en matière de réformes économiques est un acquis à consolider.
 4. **Stratégie de la Banque sur la période 2012-16.** Pour aider le Burkina Faso à relever ses défis et tirer parti de ses opportunités, la stratégie de la Banque reposera sur deux piliers : **i) le développement des infrastructures structurantes de soutien à la croissance et ii) la consolidation de la gouvernance.**
 5. **Le premier pilier** vise à développer les infrastructures et la facilitation des échanges et à renforcer la compétitivité du secteur privé en tant que moteur de la croissance. L'accent sera mis en priorité sur le désenclavement des zones de production, la facilitation de l'accès aux marchés nationaux, régionaux et internationaux et le cadre de production. **Le second pilier** vise à renforcer le cadre fiduciaire et de gestion des finances publiques, améliorer l'environnement des affaires et développer le secteur privé, consolider les réformes macroéconomiques, développer les filières porteuses, et rehausser le niveau d'inclusion des politiques publiques pour une croissance solidaire.
 6. **La stratégie appuiera également les aspects transversaux**, notamment la réduction des disparités en matière de genre, dont l'accès des femmes aux facteurs de production, l'emploi des jeunes et le développement des compétences, le renforcement des capacités dans le domaine du changement climatique et pour une transition vers une économie verte et, les études économiques et sectorielles d'aide à la prise de décisions à caractère public.
 7. **La stratégie est conforme aux priorités du gouvernement**, définies dans la Stratégie de croissance accélérée et de développement durable (SCADD), pour la période 2011-15. En outre, elle s'appuie sur la stratégie d'intégration régionale de la Banque en Afrique de l'Ouest (SIR). La stratégie est financée sur les ressources du FAD-11 provenant de la restructuration du portefeuille, par celles qui sont disponibles au titre du FAD-12 et par les ressources du FAD-13, y compris l'enveloppe régionale. Il sera fait appel aux ressources du guichet du secteur privé, à des fonds fiduciaires et à tous les instruments de cofinancement ou de garantie de la Banque. Par ailleurs, les partenariats public-privé (PPP) seront recherchés.
-
-

I. INTRODUCTION

1.1 **Ce document présente la stratégie pays (DSP) de la Banque au Burkina Faso pour la période 2012-16.** Cette stratégie a fait l'objet d'une consultation avec les parties prenantes burkinabè et d'une concertation étroite avec les partenaires techniques et financiers (PTF), notamment la Banque mondiale. Ce processus de concertation a permis aux deux institutions de partager une analyse commune des développements récents aux plans politique, social, macroéconomique et sectoriel, et de poser un diagnostic conjoint des principaux défis et opportunités. Le DSP intervient dans un contexte où le Burkina Faso se relève, au niveau national, des effets conjugués des inondations de 2009 et 2010, et de la crise sociopolitique de 2011 et, au niveau international, des impacts de la crise financière mondiale.

1.2 **Les axes stratégiques du DSP sont alignés sur les priorités du gouvernement définies dans la Stratégie de croissance accélérée et de développement durable (SCADD) pour la période 2011-15.** Le DSP couvre deux cycles du FAD, les deux dernières années du FAD-12 (2012-13) ainsi que la totalité du FAD-13 (2014-16). Par ailleurs, la stratégie d'intégration régionale de la Banque pour l'Afrique de l'Ouest (SIR), pour la période 2011-15, offre un cadre approprié pour un meilleur alignement de la stratégie pays sur la stratégie régionale. En outre, le cadre stratégique pour la gestion des risques climatiques et d'adaptation, ainsi que son plan d'action 2011-15 forment le cadre de référence pour les interventions de la Banque dans le domaine du changement climatique. Le DSP 2012-16 tient compte des leçons tirées du DSPAR précédent (2005-09, étendu à 2011), dont les deux piliers étaient : i) la diversification de l'économie et ii) l'amélioration des conditions de vie de la population¹.

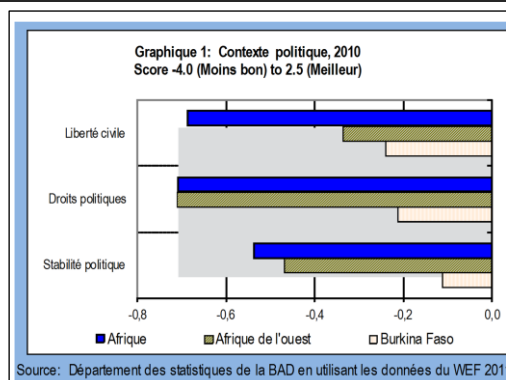
1.3 **Le DSP 2012-16 est structuré en quatre sections.** Après l'introduction, la section II présente le contexte du pays sur les plans politique, économique et social, dégage les perspectives à moyen terme et indique les défis, les opportunités et le cadre stratégique du pays, ainsi que les actions de coordination/d'harmonisation de l'aide et le positionnement de la Banque dans le pays. Elle analyse la performance du portefeuille, fait un bilan de la mise en œuvre de la stratégie précédente de la Banque et tire les principaux enseignements pour le DSP 2012-16. La section III présente la stratégie de la Banque au Burkina Faso sur la période 2012-16. Elle souligne les raisons expliquant le choix des piliers, les résultats et cibles, les questions qui seront couvertes par le dialogue, les risques potentiels et les mesures d'atténuation. La section IV présente la conclusion et la recommandation à l'attention des Conseils.

II. CONTEXTE DU PAYS ET PERSPECTIVES

2.1 Contexte politique, économique et social

2.1.1 Contexte politique

2.1.1.1 **La stabilité politique et sociale, longtemps considérée comme un atout pour le Burkina Faso, a été mise à rude épreuve en 2011.** Depuis l'instauration du multipartisme en 1991, des élections présidentielles, législatives et locales sont régulièrement organisées. Comme l'atteste le graphique 1 ci-contre, le Burkina Faso a enregistré une bonne performance en matière de stabilité politique, de droits politiques et de liberté



¹ Les Conseils d'administration de la BAD et du FAD ont approuvé, le 27 juillet 2005, le Document de stratégie – pays axée sur les résultats (DSPAR) pour la période 2005-09. Lors de son examen, les Conseils avaient exhorté les autorités à cibler davantage les activités ayant une incidence sur la réduction de la pauvreté, et à renforcer les pratiques de bonne gouvernance.

civile, bien au-delà de la moyenne de l'Afrique de l'Ouest et de l'ensemble de l'Afrique. Toutefois, en 2011, la situation politique a connu une instabilité en raison du faible niveau de solidarité sociale caractérisant les politiques publiques, et d'une crise de confiance dans les institutions. Cette situation a abouti à un remaniement du gouvernement ainsi qu'à des changements au sein de la Commission électorale nationale indépendante. Des consultations élargies ont été tenues sur les grandes priorités en matière de réformes politiques et institutionnelles.

2.1.2 Contexte économique

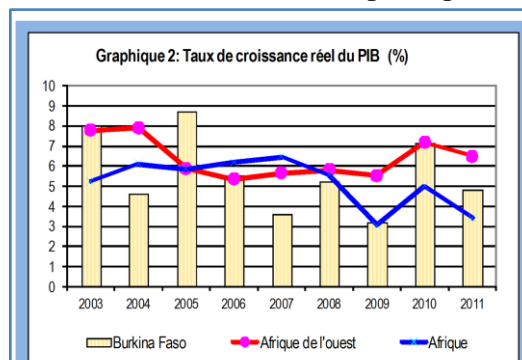
Croissance et leviers de croissance

2.1.2.1 Dans un contexte mondial de crise depuis 2008, l'économie ne s'est pas déviée de la voie d'une croissance soutenue, atteignant le taux de 5,2 % du PIB en moyenne sur la période 2008-10. L'activité économique s'est inscrite en forte hausse en 2010, avec une croissance du PIB réel de 7,2 % (voir graphique 2). Cette performance s'explique par une bonne campagne agricole, notamment dans la filière coton (+9 % en volume), la hausse des cours mondiaux de ce produit (+60 % en moyenne par rapport à 2009) et le dynamisme des industries extractives, impulsé par la très forte hausse de la production de l'or (+90 %)².

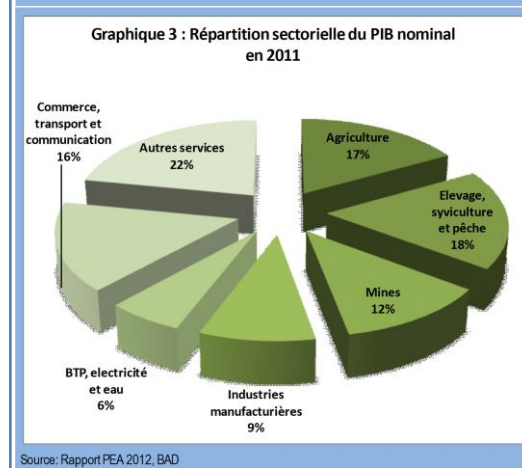
2.1.2.2 La croissance économique est restée vigoureuse en 2011, à 4,8 %, tirée par l'or et le coton. La répartition sectorielle du PIB (voir graphique 3) traduit la prédominance du secteur tertiaire (38 % - commerce, transport, communication et autres services), suivi par les secteurs primaire (35 % - agriculture, élevage, sylviculture et pêche) et secondaire (27 % - mines, industries extractives, BTP, électricité et eau). Le repli du taux de croissance en 2011 par rapport à 2010 (voir graphique 2) résulte du climat de morosité lié aux crises régionales (Côte d'Ivoire et Libye) qui ont accru les risques sécuritaires, freiné les transferts de fonds par la forte diaspora, notamment en Côte d'Ivoire. Pour ce qui est de la demande, la croissance du PIB réel a pâti du repli des investissements, privés et publics (-2,2 % en moyenne).

Gestion macroéconomique

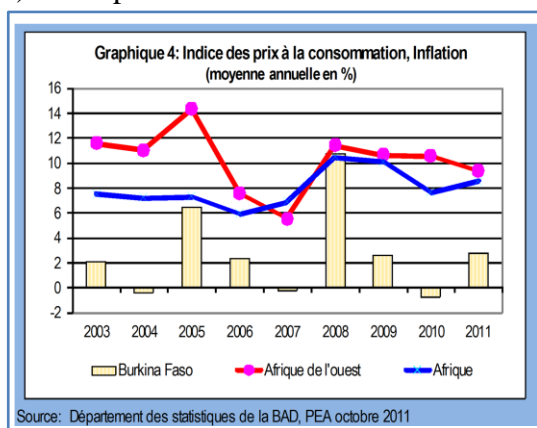
2.1.2.3 La gestion macroéconomique est globalement satisfaisante³ en dépit de chocs exogènes sur la période 2008-10. Une gestion économique renforcée et la mise en œuvre judicieuse de réformes sectorielles sont à l'origine de la performance du cadre macroéconomique. L'inflation a été maintenue au cours des cinq dernières années à un niveau faible, en deçà du seuil de convergence de l'UEMOA de 3 %



Source: Département des statistiques de la BAD, PEA octobre 2011



Source: Rapport PEA 2012, BAD



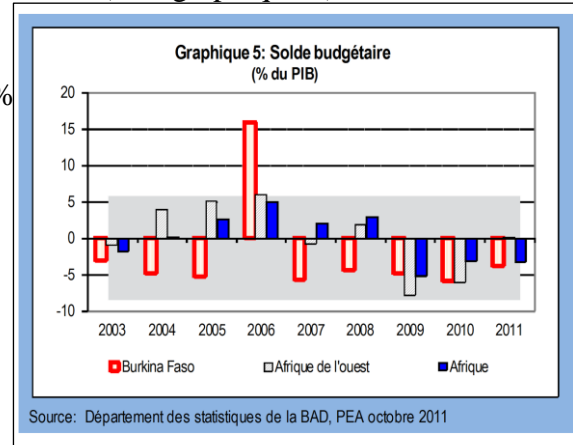
Source: Département des statistiques de la BAD, PEA octobre 2011

² Cette hausse s'explique par l'expansion de la production de la mine d'Essakane et par la mise en exploitation de deux nouvelles mines.

³ Voir Communiqué du FMI du 21 décembre 2011 à l'issue de l'adoption, par le Conseil d'administration, du rapport sur la Consultation au titre de l'Article IV.

(voir graphique 4). L'inflation s'est établie en hausse à 2,7 % en 2011, contre -0,7 % en 2010, sous l'effet de la crise ivoirienne. Cette hausse des prix a été contenue notamment par le blocage des prix des produits pétroliers en vigueur sur la période d'août 2010 à mars 2012, ce qui a occasionné des pertes importantes pour l'Etat.

2.1.2.4 La politique de gestion prudente des finances publiques s'est traduite par la maîtrise du déficit budgétaire global (base engagements, dons inclus). Ce déficit représente 3,8 % du PIB en 2011, contre 5,8 % en 2010 (voir graphique 5). Cette contraction du déficit est imputable à la bonne tenue des recettes totales de l'Etat, y compris les dons qui progressent de 2,3 points (pour se hisser à 20,4 % du PIB en 2011), et à une politique salariale prudente. Le déficit budgétaire est financé par les décaissements du FMI au titre de la Facilité élargie de crédit (FEC), l'émission d'un emprunt obligataire sur le marché de l'UEMOA, et les appuis budgétaires (prêts et dons) de la Banque et des autres partenaires multilatéraux et bilatéraux (Banque mondiale, UE, AFD, Pays-Bas, Suisse, Suède, Allemagne).



2.1.2.5 Un rééquilibrage budgétaire est nécessaire pour la soutenabilité de la dette. Il ressort de l'analyse de la soutenabilité de la dette, à fin décembre 2010, que les ratios dette/exportations et dette/recettes budgétaires en VAN, respectivement de 90,2% et 104,8 %, sont supérieurs aux seuils indicatifs de l'Initiative PPTE/IADM. L'évaluation de la performance de la gestion de la dette⁴ réalisée en 2011 a qualifié la stratégie d'endettement à moyen terme de point faible. Cela s'explique par la mobilisation insuffisante des ressources internes⁵ et par l'absence de diversification des exportations. La persistance d'importants déficits budgétaires limite la capacité d'endettement, ce qui implique nécessairement un rééquilibrage budgétaire et des politiques d'emprunts plus prudentes⁶. Sur la base de sa performance et de ses indicateurs d'endettement, le Burkina Faso est classé dans la catégorie des pays exposés à un risque de surendettement élevé et qui, de ce fait, doivent recevoir exclusivement les ressources FAD sous la forme de dons.

Gouvernance

2.1.2.6 Malgré les progrès réalisés, l'évaluation des politiques et institutions du pays donne des résultats mitigés. Il faut améliorer le cadre des politiques publiques pour induire un relèvement de la note EPIP. Sur la période 2010-11, l'évaluation des politiques² et institutions, par le biais de l'indicateur EPIP de la Banque, fait apparaître une stabilité au niveau des critères relatifs à la « gestion économique » et aux « politiques en faveur de l'inclusion sociale et de l'équité ». Le même constat est fait en ce qui concerne la

Tableau 1 : Indice de la gouvernance Mo Ibrahim
Score 0-100 où 100=meilleur

Burkina Faso	Statut		Score sur 100	
	2008/2009	2009/2010	2008/2009	2009/2010
	Rang sur 53			
		Stagnation (►) Dégradation (▲)		
Global	18	19 ▲	55,5	55,1
Sécurité et souveraineté du droit	16	19 ▲	61,6	59,3
Participation et droits de l'homme	15	15 ►	56,6	56,1
Développement économique durable	10	10 ►	57,2	58,6
Développement humain	39	40 ▲	46,5	46,5

Source: Département des statistiques de la BAD, 2011.

⁴ Evaluation de la performance de la gestion de la dette. Des mesures de renforcement de la gestion de la dette ont été identifiées et font l'objet d'un suivi dans le cadre du programme économique et financier avec le FMI.

⁵ Le taux de pression fiscale s'est situé entre 13 % et 14 %, sur la période 2007-11, pour une norme minimale de 17 % fixée par l'UEMOA.

⁶ Voir rapport du FMI sur la Consultation au titre de l'Article IV, approuvé le 30 novembre 2009, Analyse de viabilité de la dette, page 65.

« gouvernance ». Les seuls progrès enregistrés en matière de politiques publiques portent sur les « politiques structurelles » (+4,17 %). En outre, en 2011, l'indice Mo Ibrahim de la gouvernance africaine (voir tableau 1 ci-dessus) révèle aussi que le Burkina Faso a régressé, passant de la 18^e à la 19^e place sur 53 pays. Pour ce qui est de la corruption, mesurée par l'Indice de perception de la corruption (IPC) de Transparency International, le Burkina Faso a obtenu une note de 3 (sur 10 points) en 2011, contre respectivement 3,1 et 3,6 en 2010 et 2009. Ces notes en régression dénotent une perception plus marquée du phénomène de la corruption au cours des dernières années⁷. Outre les réformes structurelles à consolider pendant la mise en œuvre de la stratégie, le dialogue de la Banque avec le gouvernement va s'intensifier sur la gestion économique, la gouvernance et les politiques d'inclusion sociale et d'équité, y compris les questions de corruption, en synergie avec les autres PTF.

2.1.2.7 Des progrès restent à faire au niveau de la gestion fiduciaire pour s'aligner sur les dispositions communautaires. Les récentes évaluations de la Banque et de la Banque mondiale font apparaître que des progrès notables ont été accomplis et que, globalement, le système et les procédures nationaux de passation de marchés se sont beaucoup rapprochés des standards internationaux. Toutefois, certaines améliorations sont nécessaires. Il est donc recommandé que, dans l'esprit de la Déclaration de Paris, le système fiduciaire national soit appliqué aux composantes jugées acceptables et que, par ailleurs, des actions de renforcement des capacités soient entreprises pour ce qui est des autres composantes (voir Annexe 7).

2.1.2.8 La gouvernance des secteurs s'améliore mais des problèmes demeurent. Le Burkina Faso poursuit ses efforts vers la conformité à l'Initiative de transparence dans les industries extractives (ITIE). Dans le domaine minier, le pays bénéficiera de l'assistance de la Facilité de soutien juridique de la Banque pour bâtir une capacité en matière de négociation des contrats. En outre, le pays va bénéficier de l'assistance du FMI pour mettre en place une fiscalité minière attractive mais plus rémunératrice pour l'Etat. Des entraves à la facilitation des échanges subsistent sur les corridors frontaliers qui empêchent le transport d'être un catalyseur du commerce intra-régional.

Secteur privé et climat des affaires

2.1.2.9 Le secteur privé est essentiellement informel et le secteur formel constitué de PME/PMI. L'essor du secteur privé reste lié à une amélioration substantielle du climat des affaires ainsi qu'à un meilleur accès au financement. Les potentialités de diversification agricole et d'accroissement de la chaîne de valeur des filières, notamment agro-pastorales, peuvent être inducteurs de croissance et de développement de l'entrepreneuriat privé et, par conséquent, de création d'emplois pour les jeunes. Les entraves réelles à l'essor du secteur privé résident dans : i) la coordination insuffisante des politiques sectorielles, ii) la faiblesse de la structure chargée de la promotion des exportations, l'APEX-Burkina.

2.1.2.10 Il est indispensable de renforcer les segments de la chaîne de valeur ajoutée de la transformation et de la commercialisation des produits de base. Dans cette optique, les autorités ont récemment adopté une stratégie de promotion des exportations⁸, avec un plan détaillé, identifiant des filières prioritaires dont la valorisation permettra d'accroître sa capacité d'exportation vers les marchés sous-régionaux et internationaux. Cette stratégie s'accompagne de la mise en place d'un fonds d'appui à la promotion des exportations qui

Encadré 1 : Filières agro-pastorales porteuses de croissance

L'étude diagnostic sur l'intégration commerciale (EDIC), Burkina Faso, a préconisé une diversification agricole et retenu principalement le secteur des oléagineux, le secteur des fruits et légumes et celui des produits de l'élevage comme étant des facteurs d'exportations offrant un grand potentiel pour les marchés de la sous-région et au niveau international. En continuité de cette analyse, les *filières porteuses suivantes ont été retenues dans le cadre de la SNE* :

- Filières mangue, sésame ;
- Filières riz, maïs, niébé ;
- Filières karité et beurre ;
- Filière oignon ;
- Produits animaux (bétail sur pieds, viande, cuirs et peaux).

⁷ Le Plan d'action 2012-16 de la Politique nationale de lutte contre la corruption a adopté en 2011 est en discussion avec les PTF.

⁸ Rapport final Volume 1 - Stratégie nationale de promotion des exportations (SNE) et de restructuration du dispositif institutionnel - mars 2010

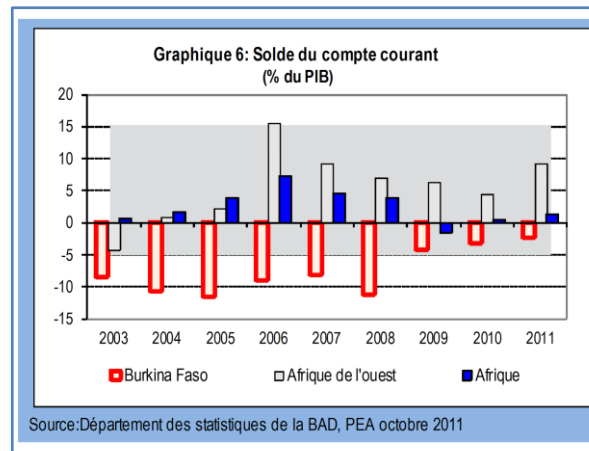
devrait répondre aux besoins de financement et d'assurance des opérations de la chaîne de l'export, afin de redynamiser les exportations. La Banque, en coordination avec d'autres institutions multilatérale, bilatérale et privée, pourrait accompagner la création de ce fonds. Il peut être envisagé, dans le cadre d'un appui budgétaire, de renforcer les capacités de l'APEX-Burkina. Dans une telle perspective, la Banque va tirer les leçons des expériences des autres pays et PTF dans la mise en place de ce type de mécanisme.

2.1.2.11 Il faut améliorer l'environnement des affaires pour faciliter l'accès au crédit. Un climat des affaires plus propice, notamment par le renforcement de la gouvernance au niveau du dispositif judiciaire, ainsi que la consolidation des mécanismes de contrôle en vigueur, au niveau des institutions de réglementation et de supervision bancaire, faciliteraient l'accès au crédit et permettraient d'instaurer une concurrence saine et bénéfique pour les acteurs du marché bancaire. Un renforcement des institutions financières doit être entrepris pour lever les contraintes majeures qui pèsent sur leur fonctionnement et leur compétitivité.

Secteur financier et microfinance

2.1.2.12 La qualité du portefeuille de crédit reste insuffisante. Les créances en souffrance représentent en moyenne 17 % du total des crédits bruts. De plus, la vulnérabilité du portefeuille est fortement marquée par des facteurs liés, en amont, à la qualité de structuration des plans d'affaires des PME/PMI et, en aval, à la faible capacité de gestion de ces structures. Aussi faudrait-il renforcer les capacités des diverses structures d'appui aux entreprises qui constituent l'essentiel du tissu économique, en vue d'améliorer leur accès au crédit.

2.1.2.13 Le manque de ressources longues est un frein à l'économie. Le secteur bancaire est composé de douze (12) banques et de cinq (5) établissements financiers, opérant dans différents secteurs et offrant un large éventail de produits. Le taux de bancarisation demeure cependant marginal, et se situe aux alentours de 7 %, un des plus faibles de la zone UEMOA. Bien que les encours des crédits à l'économie se soient accrus au cours des dernières années, les encours à moyen et long termes représentent moins de 35 %. La mobilisation des ressources longues (souscription aux dépôts et produits financiers à terme) reste un défi pour les intervenants du marché financier et bancaire. Le guichet privé de la Banque pourrait aider à la mise en place de lignes de financements multisectoriels, avec une assistance pour renforcer les capacités.



2.1.2.14 La microfinance a connu un développement rapide avec un accroissement net des dépôts et des crédits. La qualité du portefeuille reste stable, avec un taux de créances douteuses brutes rapportées aux encours de crédit de 5 %. Les réformes en cours contribueront à renforcer les systèmes de contrôles internes, et à promouvoir une application stricte des textes juridiques. Ce sont les femmes qui ont le plus de difficultés à accéder au crédit (nécessité de garanties), pour des montants au-delà des seuils du microcrédit.

Commerce et intégration régionale

2.1.2.15 Le Burkina Faso affiche un faible degré d'ouverture au commerce régional et international. Le solde courant est structurellement déficitaire, résultant de la faiblesse des exportations, faute de diversification de l'économie. On note une nette amélioration de la valeur des exportations qui est passée de 9,1 % du PIB en 2008 à 18,3 % en 2010 et 20,2 % en 2011, sous l'effet du quasi-doublement de la production d'or et de coton, et de la hausse de leurs cours. Entre 2005 et 2009, plus de 90 % des exportations étaient composés de matières premières non transformées, traduisant la faiblesse de l'industrie. Les importations sont

principalement dominées par les biens intermédiaires, les produits alimentaires et les produits pétroliers dont la hausse des cours ont creusé le déficit commercial en 2011.

2.1.2.16 Des réformes dans le domaine de la facilitation des transports, engagées dans le cadre du Deuxième programme sectoriel des transports⁹, ont permis d'améliorer les échanges extérieurs et l'intégration. Cependant, des défis existent en matière de libre circulation des marchandises. Les difficultés des opérateurs économiques portent sur les coûts de transactions et les tracasseries liés aux barrières non-tarifaires, ainsi que le nombre élevé de procédures de dédouanement.

2.1.2.17 L'UEMOA a mis en place des postes de contrôle juxtaposés (PCJ) pour réduire les barrières non-tarifaires, et faciliter la libre circulation des personnes et des biens. Le PCJ de Cinkansé, premier poste de contrôle juxtaposé d'Afrique de l'Ouest, se trouve confronté à des difficultés au nombre desquelles figurent : i) le coût élevé de la redevance de passage, ii) les longues files d'attente, du fait des délais de traitement des documents ou de l'interruption fréquente de la connexion sur le réseau informatique, iii) le manque d'interconnexion des systèmes informatiques douaniers qui entraîne la double déclaration en douane, iv) l'impact de l'automatisation des opérations douanières sur les activités des transitaires « ambulants » et v) la persistance des points de contrôle sur le corridor Lomé-Ouagadougou. Le projet multinational de réhabilitation de routes et la facilitation du transport sur le corridor Lomé-Ouagadougou (voir Annexe 5) devrait contribuer à lever les obstacles susmentionnés. Pour soutenir le développement du commerce extérieur et promouvoir l'intégration régionale, un renforcement des capacités pour les opérateurs économiques s'avère nécessaire. Cet appui se fera à travers le soutien à certains volets de la Stratégie nationale de promotion des exportations (SNE).

Compétitivité de l'économie

2.1.2.18 La non-disponibilité et le coût élevé des facteurs de production, sans oublier la faible qualification de la main d'œuvre, sont des obstacles majeurs à la compétitivité. Ces contraintes rendent la production nationale plus vulnérable face à la concurrence étrangère, et réduisent la capacité de tirer parti des opportunités d'exportations dans les espaces UEMOA/CEDEAO. Selon le Rapport sur la compétitivité globale, établi par le « World Economic Forum », avec un indice de 3,25, le Burkina Faso a reculé de deux (2) positions, passant de la 134^e place en 2010 à la 136^e en 2011 sur 142 pays.

Marché du travail, développement des compétences et emplois

Le Burkina Faso est caractérisé par une population jeune à croissance rapide, majoritairement rurale et occupant des emplois qui ont une faible productivité ou qui génèrent peu de revenus. Sept burkinabè sur dix ont moins de 30 ans. Le nombre de jeunes (15-24 ans), primo demandeurs d'emplois, doublera entre 2010 et 2030, passant de trois à six millions ; ce qui va créer une tension sur le marché du travail. La population active est essentiellement rurale et non qualifiée. Les opportunités de travail se limitent à celles qui ont une faible productivité ou qui génèrent peu de revenus : environ 80 % des travailleurs dépendent de la production agricole ; seuls 5 % des travailleurs sont salariés dans le secteur formel (public ou privé) et les femmes en représentent 15 %.

2.1.2.19 Le déficit en compétences de base s'explique par le faible niveau d'éducation. Les niveaux d'éducation restent très faibles au sein de la population en âge de travailler – près de la moitié de la population âgée de 15 à 34 ans n'a pas été scolarisée. Même si des progrès notables ont été enregistrés au niveau du taux brut de scolarisation, qui a progressé de 60,7 %

⁹ Ce programme est soutenu par la Banque mondiale, l'UE, la BAD et la BADEA. La Banque mondiale y intervient spécifiquement à travers le Financement additionnel au Projet sectoriel des transports et le projet régional de facilitation des transports et du transit routier en Afrique de l'Ouest et du Centre ; le Projet régional d'infrastructure de communication en Afrique de l'Ouest/Burkina Faso ; l'UE y participe à travers le Devis programme N° 2 de l'Appui institutionnel infrastructures/transports. Un Projet de facilitation du transport est en cours de préparation par la BAD.

à 75,6 % au cours de la période 2005-10, les avancées aux niveaux post-primaires restent faibles, et les disparités entre garçons et filles, tout comme entre les régions, sont importantes. La proportion des garçons ayant suivi un enseignement secondaire est presque le double de celle des filles, et le taux d'achèvement du primaire atteint 68 % à Ouagadougou, contre 13 % dans la région du Sahel.

Changement climatique et économie verte

2.1.2.20 L'environnement naturel au Burkina Faso constitue un capital pour l'ensemble des activités socio-économiques et pour les populations rurales les plus démunies. Le défi majeur se pose essentiellement en termes d'aménagement et de gestion. Cette environnement connaît une dégradation des ressources naturelles (sols, ressources en eau, biomasse et biodiversité), résultant d'une croissance démographique rapide, d'une inadéquation entre l'utilisation des ressources naturelles et leur rythme de renouvellement, ainsi que d'une faible prise en compte de l'environnement dans les plans et programmes sectoriels. Cette dégradation aurait pour conséquences : i) une diminution de la biomasse et du couvert forestier, ii) une perte de sols fertiles et une augmentation de la superficie des zones désertifiées, iii) une raréfaction des ressources hydriques. Ces effets sont à l'origine de déficits alimentaires localisés résultant d'une utilisation non durable des ressources naturelles.

2.1.2.21 Le changement climatique le plus attendu serait de nature à exacerber l'ensemble des défis auxquels sont déjà soumis les secteurs des ressources en eau, de l'agriculture et de la foresterie. Au regard de leur faible résilience face aux aléas du climat, les populations rurales les plus démunies présentent une vulnérabilité sociale au changement climatique qui pourrait compromettre leur autosuffisance alimentaire et accentuer leur dépendance énergétique avec des conséquences en termes de déboisement et de déforestation. Dans une perspective de croissance verte, le Burkina Faso devrait réguler et maîtriser l'utilisation de la biomasse énergie (foyer amélioré et autres) dans le cadre d'une gestion durable de ses activités agropastorales. Les effets du changement climatique observés ont contribué à renforcer la prise de conscience de la nécessité d'opter pour une économie verte.

2.1.3 Contexte social

Pauvreté et atteinte des OMD

2.1.3.1 Malgré les performances économiques et la tendance à l'amélioration de l'indice de développement humain, la pauvreté persiste et la quasi-totalité des OMD ne seront pas atteints en 2015. Avec un indice de développement humain (IDH) de 0,331, le pays occupe la 181^e place sur 187 pays dans le Rapport sur le développement humain 2011. Selon les résultats de l'enquête intégrale sur les conditions de vie des ménages (EICVM), la pauvreté frappait encore 43,9 % de la population en 2009. Le milieu rural est davantage touché, avec un taux de 50,7 %, contre 19,9 % en zone urbaine, du fait de la forte vulnérabilité sociale au changement climatique. La pression démographique reste forte (3,0 % de croissance par an). Avec la hausse des budgets sociaux, des améliorations ont été enregistrées dans l'éducation et la santé, mais les disparités en matière de genre persistent¹⁰. Hormis l'accès à l'eau potable, les autres OMD seront difficiles à atteindre en 2015.

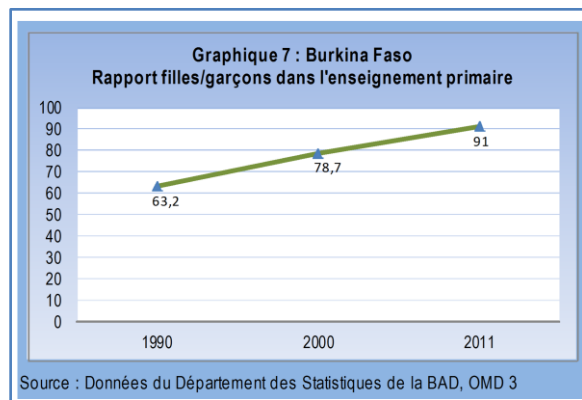
Promotion de la parité hommes-femmes

2.1.3.2 Les progrès enregistrés dans l'éducation en matière d'égalité entre hommes et femmes devront être étendus à d'autres domaines. Grâce à une politique volontariste du gouvernement et des politiques ciblées en faveur du genre, la parité femmes-hommes tend à s'établir dans l'éducation de base. Des efforts ont été faits dans la réduction des inégalités

¹⁰ Le taux brut de scolarisation s'est amélioré, passant de 60,7 % (55 % pour les filles) en 2005 à 75,6 % (72 % pour les filles) en 2010. Le taux de fréquentation des structures sanitaires est passé de 32 % en 2005 à 56 % en 2010. Enfin, le taux d'accès à l'eau potable a atteint 75 % en milieu urbain et 56,5 % en milieu rural en 2010.

filles/garçons dans le primaire (voir graphique 7). Toutefois, au niveau des cycles secondaire et supérieur, le défi reste important.

2.1.3.3 Des défis importants subsistent en matière de hausse de la représentativité des femmes dans les sphères de prise de décision. Une loi instaurant un quota de 30 % pour les femmes sur les listes des élections législatives a été adoptée sans toutefois être appliquée. Il en résulte que les femmes demeurent sous-représentées au niveau du Parlement. Cette sous-représentativité des femmes dans la sphère politique s'observe



également dans la fonction publique et le secteur privé. Toutefois, au niveau local, notamment des municipalités, sous l'impulsion de la politique de décentralisation, la représentativité des femmes a été portée à 35 % en 2011, contre 3,7 % en 1992, 9 % en 1997 et 9,9 % en 2002.

2.1.3.4 L'accès aux facteurs de production reste encore inégal et limité au seul droit d'usage. Les femmes disposent d'un accès et de droits très limités en matière d'utilisation des terres, en particulier les terres fertiles. Il s'agit là d'une entrave majeure à la mise en valeur des terres et au développement agricole. En effet, les femmes représentent 65 % des producteurs agricoles ruraux, intervenant en grande majorité dans l'agriculture vivrière. Dans le cadre de la nouvelle politique foncière adoptée en 2009, il est envisagé d'accroître l'accès des femmes à la terre, au-delà du seul droit d'usage prescrit par le droit coutumier. Toutefois, en dépit des opportunités que la loi sur la sécurisation foncière présente pour des changements dans le sens d'une répartition moins inégale des terres en faveur des femmes, cette loi a parallèlement ouvert la voie à la formalisation des lois coutumières qui vont le plus souvent à l'encontre des intérêts des femmes. En effet, la loi foncière prend pour socle et consacre les dispositions du droit coutumier qui ne confèrent pas, ou alors très peu, de droit de propriété à la femme, particulièrement en milieu rural où la terre reste du ressort du patriarcat. Par ailleurs, comme indiqué aux paragraphes 2.1.2.11 et 2.1.2.12, et en raison du manque de garanties, les femmes ne peuvent accéder au secteur agro-alimentaire ou industriel.

2.1.4 Perspectives à moyen terme

2.1.4.1 Les perspectives macroéconomiques sont favorables. En l'absence de chocs néfastes, la croissance économique tendancielle devrait se poursuivre et atteindre 7 % du PIB à horizon 2015, contre 4,8 % en 2011. Toutefois, les objectifs de la SCADD sont beaucoup plus ambitieux. Une croissance du PIB réel atteignant 10 % par an est visée sur la période 2012-15. Cette croissance vigoureuse nécessitera une politique économique et sectorielle plus volontariste et des niveaux d'investissements plus élevés. Dans le scénario tendanciel tout comme dans le scénario accéléré envisagé par la SCADD, avec des ampleurs différenciées, la croissance sera tirée par : i) des investissements publics et privés importants dans l'infrastructure, en recourant éventuellement à des formes de partenariat public-privé (PPP), ii) la bonne tenue de l'agriculture, dont le taux de croissance prévu dans le Programme national du secteur rural (PNSR) est de 10,7 % sur la période 2011-2015¹¹, iii) des investissements dans les secteurs extractifs et iv) le développement des services. Après la hausse de l'inflation observée en 2011, celle-ci devrait tomber à un niveau en harmonie avec le critère de convergence de l'UEMOA. Le processus de normalisation en cours en Côte d'Ivoire devrait également avoir un impact positif sur les perspectives économiques à moyen

¹¹ Cette performance sera réalisée à travers le développement de l'hydraulique agricole, la gestion des ressources naturelles, la promotion des filières porteuses et le développement de partenariats entre les acteurs du monde rural.

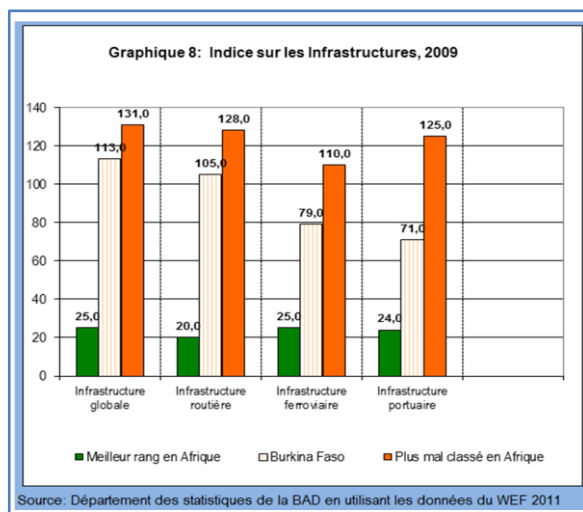
terme. Toutefois, une dégradation du climat sociopolitique interne ou régional (Mali) constitue un risque majeur.

2.2 Options Stratégiques

2.2.1 Faiblesses et défis

2.2.1.1 La faible dotation en infrastructures exacerbe l'enclavement, réduit la compétitivité et limite l'accès aux marchés.

Le Burkina Faso souffre de l'insuffisance d'infrastructures modernes (voir graphique 8), ce qui constitue un obstacle à la compétitivité économique. Les infrastructures de transport sont faiblement diversifiées : absence de voie fluviale navigable, chemin de fer non ramifié et linéaire insuffisant. La densité routière est de 5,6 km pour 100 km² contre 6,84 km pour 100 km² pour l'ensemble de l'Afrique. La plupart des zones de production restent encore enclavées ou disposent de pistes non praticables en toutes saisons, tandis que le développement des axes routiers permettant l'accès aux marchés régionaux et internationaux est encore très insuffisant. Par ailleurs, le pays connaît également un déficit énergétique considérable et un faible taux d'électrification. Le pays importe environ 50 % de ses besoins en énergie de la Côte d'Ivoire, et le taux d'accès national à l'électricité est de 13,7 % (dont 1,2 % en milieu rural), contre un taux moyen de 40 % pour le continent africain, mais à peine 23 % en zone rurale.¹² L'amélioration des infrastructures en TIC reste un défi.



2.2.1.2 Faible diversification de l'appareil de production. L'économie demeure peu diversifiée et s'appuie principalement sur la filière coton et l'or pour les exportations. Les potentialités dans le secteur primaire (agriculture, agroforesterie et élevage) ne sont pas suffisamment mises en valeur. Cette situation expose le pays à une forte vulnérabilité face aux chocs exogènes (baisse des cours du coton et de l'or et changement climatique défavorable).

2.2.1.3 Faiblesse de la mobilisation des ressources internes entraînant une forte dépendance à l'égard de l'aide extérieure. Le Burkina Faso dépend largement de l'aide publique au développement (APD) qui représentait 10,2 % du PIB en 2010¹³ ; alors que le contexte mondial marqué par les effets de la crise financière internationale, notamment en Europe, pourrait ne pas être favorable à un accroissement du niveau de l'APD à court et moyen termes. La mobilisation des ressources intérieures reste faible avec une pression fiscale de 13 % en 2010 pour une norme minimale de 17 % fixée par l'UEMOA. Pour atteindre cet objectif, le gouvernement entend mettre en œuvre la décentralisation/déconcentration afin d'appréhender toute l'assiette fiscale nationale.

2.2.2 Forces et opportunités

2.2.2.1 Un potentiel important en matière de diversification de l'économie. Le pays dispose d'opportunités pour développer des pôles de croissance, ainsi que ses filières agro-pastorales et artisanales. A partir des enseignements tirés du développement de la filière coton, le gouvernement devrait renforcer la structuration des filières¹⁴ et donner la priorité à la transformation et à la conquête des marchés sous-régional et international.

¹² Plus inquiétant, en 2030 la moitié de la population mondiale sans électricité vivra en Afrique subsaharienne

¹³ Autorités du Burkina Faso et FMI, janvier 2011

¹⁴ Gamme de produits agro-pastoraux à potentiel d'exportation

• Oléagineux (karité, sésame, arachide, etc.) ; • Céréales, Niébé ; • Fruits et légumes ; • Produits d'élevage (viande, cuir et peaux)

2.2.2.2 Une longue expérience en matière de réformes. Au niveau du climat des affaires, des progrès importants ont été réalisés, comme en témoignent les bons résultats du Burkina Faso au regard des indicateurs de « *Doing Business* » de la Banque mondiale. L'édition 2011 de *Doing Business* classe le Burkina au 4^e rang mondial des réformateurs les plus constants durant les cinq dernières années, faisant du Burkina le meilleur réformateur dans l'espace UEMOA. Dans l'édition 2012 dudit rapport, le Burkina a conforté sa performance en gagnant une position supplémentaire par rapport à la 151^e place occupée en 2011. Au nombre des réformes engagées figurent : i) la simplification des procédures de création d'entreprises, ii) le transfert de propriété par la création d'un centre de facilitation des actes liés à la construction et la mise en place d'un guichet unique, iii) l'amélioration de la législation du travail assurant davantage de flexibilité au marché du travail.

2.2.2.3 Dans la sphère publique, le gouvernement a pris d'importantes mesures en matière d'administration fiscale, qui ont contribué à atténuer les effets négatifs du ralentissement économique. Il a adopté une stratégie de réforme fiscale qui couvre la réforme de la TVA, une refonte de la fiscalité des entreprises et une modification des incitations fiscales. En outre, le gouvernement a adopté et met en œuvre actuellement une stratégie de gestion des finances publiques. Dans ce cadre, il a été procédé à l'informatisation des systèmes de gestion des dépenses, à la préparation des politiques sectorielles nécessaires au cadre de dépenses à moyen terme (CDMT-sectoriel) dans les principaux ministères dépensiers ; à l'élaboration d'un plan d'actions pour l'établissement d'un budget programme conforme à la directive de l'UEMOA; et à un meilleur suivi des dépenses pro-pauvres.

2.2.2.4 L'Etat a poursuivi son retrait de la sphère privée. Dans le secteur financier, l'Etat s'est désengagé de la plupart des banques dans lesquelles il était majoritaire¹⁵. Dans les infrastructures, l'Etat a mené à son terme la privatisation de l'Office national des télécommunications (ONATEL)¹⁶. Toutefois, pour accroître l'attractivité extérieure du Burkina, l'environnement des affaires doit encore être amélioré sensiblement, surtout à travers l'approfondissement du système bancaire et le renforcement du cadre juridique.

2.2.2.5 La forte diaspora constitue un potentiel économique à exploiter. Les transferts de fonds des migrants (TFM) sont en hausse continue, représentant en moyenne annuel 7,9 % du PIB, 10 % pour l'APD, et 35,8 % de l'encours de la dette en 2009. Dans le contexte actuel de crise financière dans la zone euro, qui pourrait faire baisser le volume de l'APD, les transferts de fonds de la diaspora (flux et stock)¹⁷, mieux canalisés vers des investissements, peuvent suppléer en partie l'APD. A cet effet, la réunion organisée à Paris en février 2012 à l'initiative de la France sur les migrations et envois de fonds offre un cadre d'approfondissement.

2.2.2.6 Le sous-sol du Burkina Faso recèle d'énormes ressources minières. Depuis les années 1980, le Bureau des mines et de la géologie du Burkina (BUMIGEB), avec l'appui de la Banque mondiale, a mis en évidence plusieurs indices miniers (or, manganèse, zinc, calcaire, etc.). Depuis lors, le pays s'est doté d'une politique minière en 1991 et a consacré la libéralisation du secteur minier par l'adoption d'un code minier en 1997, révisé en 2003 et en 2010. Une politique de promotion minière agressive est engagée depuis 1995 avec l'organisation de journées annuelles des mines (PROMIN). La combinaison de ces facteurs explique le boom minier observé depuis 2007. Ainsi, entre 2007 et 2010, huit (8) mines sont entrées en exploitation, dont sept (7) mines d'or et une (1) mine de manganèse. Les quantités d'or produites sont en forte hausse (voir graphique 9 ci-après). Les redevances se sont chiffrées à 12 milliards de F. CFA en 2010 et les ressources totales de l'Etat se sont élevées à 45 milliards. Les recettes d'exportations se sont chiffrées à 177 milliards pour 2009 et 440

¹⁵ Il s'agit de la Banque agricole et commerciale du Burkina et de la Banque internationale du Burkina. Il reste à privatiser la Banque de l'Habitat et la Banque commerciale du Burkina.

¹⁶ 51% des actions ont été cédés à la société Maroc Télécom, ce qui a permis au budget national d'enregistrer 144,3 milliards de F. CFA en 2007.

¹⁷ La cible visée est double. Il s'agit des revenus courants et plus particulièrement de l'épargne constituée par la diaspora.

milliards en 2010. Les permis d'exploitation sont au nombre de dix (10) pour l'exploitation industrielle, seize (16) pour l'exploitation semi-industrielle et deux cents (200) autorisations d'exploitations artisanales, ont été délivrées, sous l'encadrement de l'Etat. L'ouverture de la mine de zinc de Perkoa en 2012 et celle de Bissa Gold pour 2013 s'inscrivent dans cette perspective et les revenus connexes pourraient doubler d'ici à 2015.

2.2.2.7 Mais le manque de système de transport adéquat pourrait constituer une entrave à moyen terme. L'inexistence d'un système de transport approprié (chemin de fer)

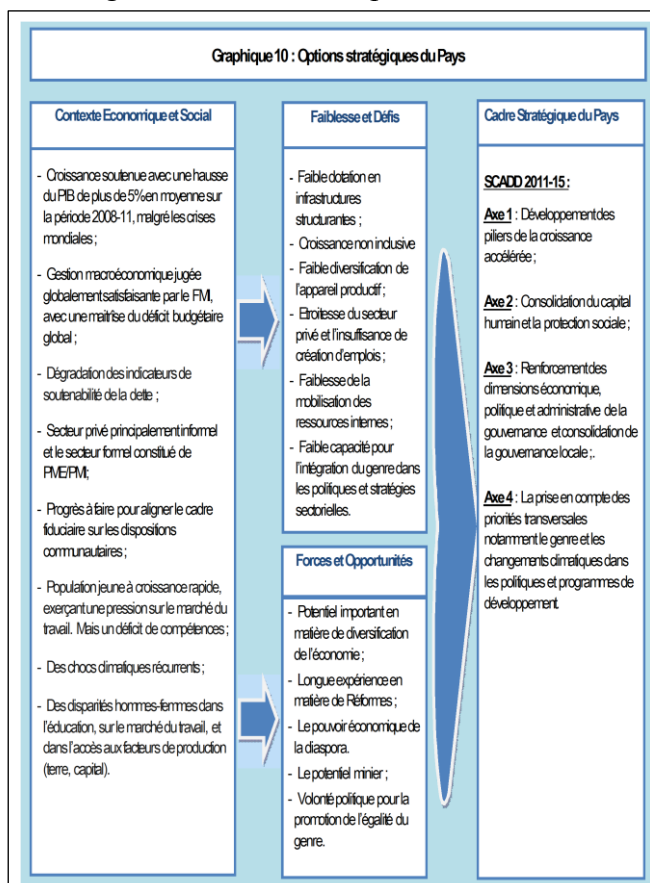
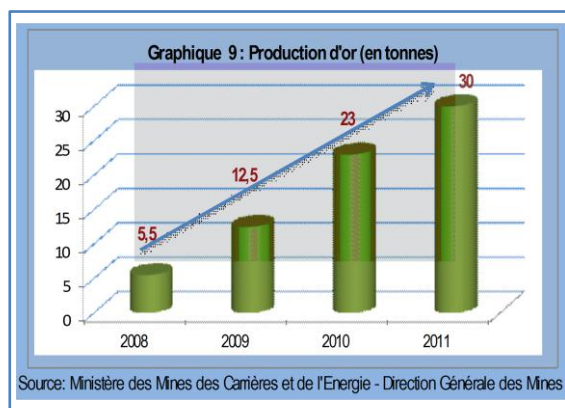
pour l'acheminement des matériaux pondéreux (manganèse, zinc, calcaire etc.) peut représenter une contrainte à l'expansion du secteur minier¹⁸. L'adoption en cours de textes juridiques pour la mise en place de cadres de concertation régionaux du secteur minier est un gage d'une cohabitation paisible et d'un développement durable du secteur minier, à travers le partage équitable des ressources entre l'Etat central, les investisseurs, les populations riveraines, et les collectivités locales abritant les sites miniers, et une politique adéquate de gestion environnementale. La maîtrise des quantités d'or produites, l'adoption d'un nouveau Code minier et de l'environnement de deuxième génération, attractif pour les investisseurs, mais plus profitable aux recettes publiques sont les principaux défis pour le secteur.

2.2.3 Défis et opportunités

2.2.3.1 Certes, le Burkina Faso a des faiblesses et fait face à des défis majeurs, mais le pays dispose d'atouts qui lui permettent d'aspirer à une croissance forte. Le graphique 10 ci-après, décrit le cadre stratégique du gouvernement.

2.2.4 Cadre stratégique du pays

2.2.4.1 Pour relever les défis qui se posent au pays, les autorités ont élaboré un ensemble de stratégies et de politiques de développement. Le cadre de référence pour la stratégie du gouvernement est le document de stratégie de croissance accéléré et de développement durable (SCADD) couvrant la période 2011-15. L'objectif général de la SCADD est d'assurer et de soutenir une croissance économique forte, inclusive, créatrice d'emplois, tout en étant respectueuse de l'environnement et des principes du développement durable.



¹⁸ A ce titre un projet régional de chemin de fer, reliant le Burkina Faso, le Niger, le Bénin, le Togo et le Mali est en discussion à l'initiative des chefs d'Etat des pays mentionnés. Son financement par un pool d'investisseurs, avec l'implication de la BAD, pourrait être envisagé dans le cadre de la SIR pour l'Afrique de l'Ouest. Une Table ronde des bailleurs de fonds s'est tenue en novembre 2011 à Niamey au Niger, au cours de laquelle, les chefs d'Etat ont réaffirmé leur engagement à la réalisation du projet de chemin de fer Abidjan-Ouagadougou-Niamey-Cotonou.

2.2.4.2 La SCADD s'articule autour des quatre axes stratégiques : le premier axe est consacré au développement des piliers de la croissance accélérée. Il s'agit d'identifier les secteurs et localités à soutenir dans la production de biens et services à forte valeur ajoutée. **Le deuxième axe porte sur la consolidation du capital humain et la protection sociale.** Le gouvernement entend donc mettre l'accent sur l'emploi et l'accroissement des revenus, le développement de l'éducation et de la formation, la santé, en particulier la santé génésique, la protection sociale, les questions de population, l'urbanisation et, de manière générale, l'accès aux services sociaux de base. **Le troisième axe se focalise sur le renforcement des dimensions économique, politique et administrative de la gouvernance, et la consolidation de la gouvernance locale.** Enfin, **le quatrième axe concerne les priorités transversales dans les politiques et programmes de développement.** La promotion de la parité hommes-femmes et l'autonomisation des femmes restent, entre autres, des objectifs spécifiques de la SCADD. La prise en compte de l'environnement, l'aménagement du territoire, et l'économie verte sont autant de conditions du succès de la mise en œuvre de la SCADD. Ces questions, tout comme celles du genre, seront prises en considération dans les politiques et programmes sectoriels.

2.3 Coordination/harmonisation de l'aide et positionnement de la BAD

2.3.1 Coordination/harmonisation de l'aide au développement

2.3.1.1 La coordination de l'aide publique au développement (APD) est assurée par le gouvernement. Pour rendre l'APD plus efficace, les autorités entendent poursuivre les efforts entrepris dans le cadre de la mise en œuvre de la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide, et du Programme d'actions d'Accra. Avec la SCADD, l'appropriation des politiques de développement sera renforcée et la gestion axée sur les résultats, avec la participation de l'Etat, sera entreprise. En outre, pour renforcer la coordination de l'aide, le gouvernement a entrepris en 2011, sous la SCADD, la division du travail entre les PTF pour plus de sélectivité et de complémentarité.

2.3.1.2 Les PTF ont mis en place, depuis 2009, un mécanisme d'harmonisation sous la forme de Troïka, qui sert d'interface avec le gouvernement. La Troïka est formée de trois représentants des PTF (Chefs de mission ou de coopération). Elle est présidée par le Danemark et comprend, en plus, l'UE et la Banque mondiale. La Troïka est assistée par un Secrétariat.

2.3.1.3 Des actions de rationalisation de l'aide sont entreprises avec la SCADD. Depuis 2005, au titre du Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté (CSLP), le gouvernement et neuf (9) PTF, dont la BAD, avaient signé un protocole dénommé « Cadre général d'organisation des appuis budgétaires en soutien à la mise en œuvre du CSLP (CGAB-CSLP) ». Depuis l'adoption de la SCADD, la révision dudit protocole est engagée dans l'optique d'une plus grande harmonisation des dispositifs de coordination avec le cadre de dialogue de l'aide budgétaire. L'opérationnalisation des Secrétariats exécutif et technique va accélérer la révision du CGAB.

2.3.2 Positionnement de la Banque

2.3.2.1 La Banque reste un partenaire de premier plan du Burkina Faso. La coopération entre le

Encadré 2 : Le Bureau de la Banque au Burkina Faso

La BAD, à travers son Bureau au Burkina Faso (BFFO), reste très visible dans le panorama des PTF. Intervenant dans 8 secteurs sur 17, contre 13 pour la Banque mondiale et 10 pour l'UE, la BAD reste présente sur les 7 secteurs clés de forte concentration (voir graphique 11 et 12) où se retrouvent entre 8 et 13 PTF. La Banque mondiale et l'UE interviennent dans les secteurs où la BAD n'est pas présente ; ce qui assure la complémentarité des trois institutions (Annexe 4).

La présence de la Banque dans 7 secteurs reflète le cumul des activités passées ; cela requiert un effort de sélectivité. Dans les prochaines années avec la clôture de certains projets et la nouvelle orientation sous le DSP 2012-16, la sélectivité va s'opérer et le portefeuille va se recentrer autour des infrastructures, de l'agriculture et de la gouvernance.

Avec le renforcement en cours du Bureau de la Banque en personnel, dans le cadre de la politique de décentralisation, BFFO, qui avait déjà été chef de file en 2008-09, envisage d'assurer la présidence de la Troïka dans les prochaines années. Par ailleurs, BFFO jouera un rôle important dans la mise en œuvre du Plan d'action 2011-12 d'amélioration du

gouvernement et les bailleurs y est intense. Comme l'indique l'Annexe 4, au moins 18 PTF y sont présents et interviennent dans 17 secteurs.

2.4 Revue du portefeuille et de la stratégie pays 2005-09 étendue à 2011

2.4.1 Revue du portefeuille de la Banque et principaux enseignements

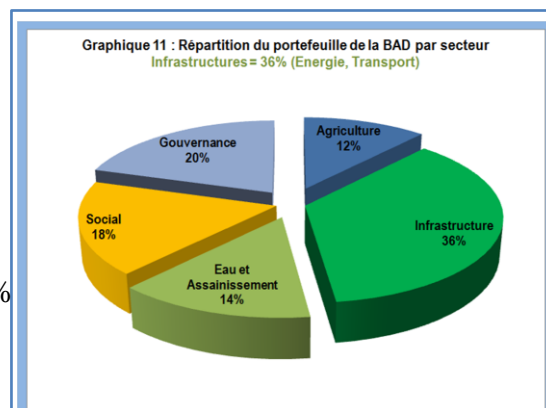
Performance du portefeuille

2.4.1.1 **Le portefeuille actif de la BAD, au 12 mars 2012, comporte douze projets nationaux et huit projets multinationaux, soit un engagement total de 350,08 millions d'UC** (voir annexe 4). Le portefeuille est composé uniquement de ressources du guichet FAD (100 %). Il est constitué pour 57 % de prêts et 43 % de dons. Comme le montrent les graphiques 11 et 12 ci-contre, la répartition sectorielle des portefeuilles de la BAD et de la Banque mondiale traduit la prédominance des infrastructures qui sont suivies de la de la gouvernance, du social et de l'agriculture ; ce qui témoigne de l'alignement stratégique des deux partenaires sur la SCADD.

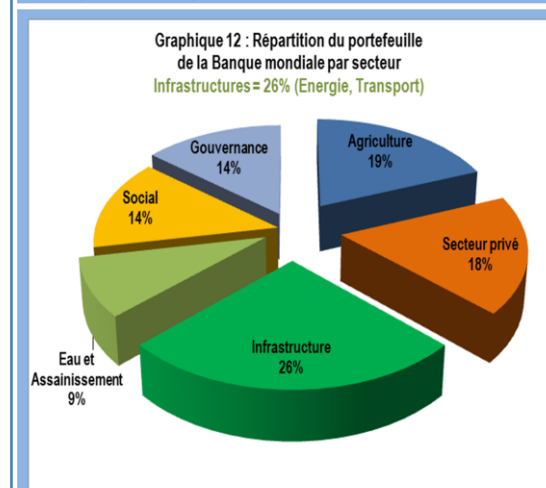
2.4.1.2 **La performance du portefeuille de la BAD est jugée satisfaisante en particulier dans le domaine des infrastructures.** Une revue conjointe des portefeuilles des projets de la BAD, de la Banque mondiale et du FIDA s'est effectuée le 21 octobre 2011 à Ouagadougou sous l'égide du gouvernement et sur le thème : « comment améliorer l'utilisation des systèmes nationaux ». L'objectif principal était d'aider le gouvernement à accroître l'efficacité et l'efficience dans l'utilisation des fonds accordés par les trois institutions et, de tirer les enseignements utiles pour la préparation du document de stratégie pays de la BAD et de la stratégie d'assistance pays de la Banque mondiale. La revue a jugé satisfaisante la performance des portefeuilles de la BAD, avec une note globale de 2,05 sur un maximum de 3 (voir Tableaux 3C et 3D en Annexe 3).

2.4.1.3 **Sur la période 2010-11, un important assainissement du portefeuille a été réalisé par le gouvernement et la Banque.** En 2010, une restructuration du portefeuille a abouti à la réaffectation de 16,6 millions d'UC, équivalant à 70 % des soldes non décaissés de cinq (5) opérations antérieures (dont 4 projets agricoles et 1 projet de pistes rurales). Ces ressources ont été réutilisées, dans le cadre de l'appui budgétaire accordé au gouvernement en septembre 2011. Toujours dans l'optique d'assainir le portefeuille, la Banque et le gouvernement, en septembre 2011, ont décidé d'annuler le projet routier Koupéla–Bitou de 61,7 millions d'UC (seul projet à problèmes du portefeuille). Avec ces actions, le portefeuille ne comporte que deux projets potentiellement à problèmes (PPP) : le projet de mise en valeur de petits barrages et le projet éducation V, tous les deux astreints à un suivi régulier.

2.4.1.4 **La revue a mis en exergue les insuffisances qui ont nui à la bonne exécution des projets financés par la BAD, la Banque mondiale et le FIDA.** Les principales insuffisances identifiées sont : i) la faible exécution du plan d'actions de la revue conjointe de 2010, faute de suivi ; ii) la qualité médiocre à l'entrée des documents des projets, en raison de l'implication insuffisante des structures étatiques ou bénéficiaires pendant la phase de préparation des projets ; iii) la lourdeur des procédures dans la chaîne de traitement et



Source: Département des statistiques de la BAD en utilisant les données SAP, Janvier 2012



Source: Banque mondiale, en utilisant les données de la Revue conjointe des portefeuilles, Oct. 2011

d'approbation des dossiers de passation des marchés ; iv) la mauvaise qualité des rapports d'audits ; et v) les difficultés à capitaliser et à démontrer les résultats, faute de dispositif de suivi-évaluation au niveau des projets et des ministères sectoriels.

Leçons tirées

2.4.1.5 Les enseignements de la revue conjointe des portefeuilles guideront la préparation et l'exécution des opérations de la BAD. Il s'agit notamment de :

- **la nécessité d'une plus grande sélectivité.** La dispersion des bailleurs de fonds, y compris la BAD, dans plusieurs petites opérations, réparties dans plusieurs secteurs, n'a pas permis d'atteindre des résultats significatifs dans les différents domaines d'intervention.
- **La nécessité d'accroître la taille moyenne des projets.** La focalisation dans des secteurs précis avec moins de projets, mais de plus grande taille, est recommandée ;
- **La nécessité de développer une plus grande complémentarité entre les actions.** L'absence de coordination des actions des bailleurs de fonds n'a pas favorisé la synergie des interventions ; de même qu'elle engendre des coûts de transactions élevés pour le pays. Les bailleurs devraient se focaliser sur un nombre limité de secteurs, chacun selon son expérience et ses avantages comparatifs.

2.4.1.6 La mise en œuvre du plan d'actions 2011-12, fruit de la revue conjointe, permettra d'améliorer le portefeuille de la BAD. La revue conjointe a abouti à l'élaboration d'un plan d'actions consensuel, validé avec le gouvernement. Sa mise en œuvre judicieuse par le Bureau national de la Banque (BFFO) devrait améliorer de façon significative la qualité de l'exécution et des résultats des projets du portefeuille au Burkina Faso.

2.4.2 Revue de la stratégie pays 2005-09 étendue à 2011 et principaux enseignements

Résultats attendus

2.4.2.1 Le DSPAR 2005-09, étendue à la période 2010-11, comportait deux piliers : **i) la promotion de la diversification de l'économie et ii) l'amélioration des conditions de vie de la population, notamment des groupes vulnérables.** *Au nombre des résultats attendus figuraient : a) la consolidation de la stabilité du cadre macroéconomique et l'amélioration de la gouvernance, b) le renforcement de la productivité du secteur agricole et le développement d'activités génératrices de revenus, c) le renforcement des capacités administratives de l'Etat et d) l'amélioration de l'accès des groupes vulnérables aux services sociaux de base.*

Résultats atteints

A. Pilier I : Diversification de l'économie

Résultat 1 : consolidation de la stabilité du cadre macro-économique et amélioration de la gouvernance en vue de la promotion d'une croissance durable.

2.4.2.2 Au terme du DSPAR, la stabilité du cadre macroéconomique a été assurée en dépit de la vulnérabilité de l'économie aux chocs exogènes (prix internationaux du coton, de l'énergie et des produits de première nécessité) : le déficit budgétaire est ressorti en moyenne à 9,6 % sur la période 2005-08. Le ratio de viabilité de la dette extérieure (VAN/Export) est passé de 200 % en 2004 à 116 % en 2008, suite à la mise en œuvre de l'IADM à laquelle la Banque a contribué. En matière de gouvernance, la situation du pays s'est améliorée : le rapport 2009 de Transparency International plaçait le Burkina Faso parmi les 10 pays les moins corrompus de l'Afrique subsaharienne, et à la tête des pays de l'espace UEMOA.

Résultat 2 : Renforcement de la productivité du secteur agricole et développement d'activités génératrices de revenus.

2.4.2.3 La productivité du secteur agricole s'est améliorée : la production céréalière de la campagne 2008-09 s'est accrue de 41 % (dont 183 % pour le riz) par rapport à la campagne 2007-08. Les résultats de la campagne 2009-10, traduisent un bilan céréaliier excédentaire. Selon les estimations du gouvernement, les revenus des agriculteurs de coton ont augmenté en moyenne de 8,43 % sur la période 2005-08, et ceux des agriculteurs-vivriers de 4,1 %. En ce qui concerne la diversification de l'économie, le processus a été amorcé : le coton et les produits d'élevage ne sont plus les principaux produits d'exportation. La part du coton qui représentait 59 % des exportations en 2005 a été réduite à 32 % en 2008 et 2009. En revanche, l'or représentait 37 % des exportations en 2009, contre 4 % en 2005 et 23 % en 2008.

Résultats 3 : Renforcement des capacités administratives du pays.

2.4.2.4 A fin 2008, le taux d'exécution du Programme d'investissement public (PIP) ressortait à 68,73 %, en hausse de trois (3) points par rapport à 2007 (65,49 %) ; ce qui plaçait le pays sur une bonne trajectoire pour atteindre l'objectif de 70 % à fin 2009. Les actions de renforcement des capacités des directions de l'administration et des finances (DAF), des directions des études et de la planification (DEP), du Personnel responsable des marchés publics (PRM), d'une part, et d'amélioration du PIP, d'autre part, ont permis de consolider au fil des années, la capacité d'absorption de l'administration.

B. Pilier II : Amélioration des conditions de vie des populations notamment des groupes vulnérables

2.4.2.5 C'est essentiellement à travers les projets que la réalisation des objectifs visés au titre de ce pilier s'est faite. Ceux-ci ont permis, sur la période 2005-09, d'accomplir des progrès au niveau de la plupart des indicateurs sociaux, même s'ils ne suffisent pour permettre l'atteinte des OMD en 2015. *Dans le domaine de la santé*, le projet Santé II a permis la prise en charge de 1900 cas de césariennes par an et de réduire le ratio habitants/CSPS qui est passé de 11 112 avant le projet à 9 806 en fin de projet. *Dans le domaine du VIH-Sida*, l'appui de la Banque a permis de favoriser l'accès aux antirétroviraux (ARV) et aux médicaments pour le suivi biologique et le traitement des infections opportunistes de 557 malades. Par ailleurs, 1384 orphelins et enfants vulnérables du primaire et 1134 du secondaire ont été pris en charge. *Dans le secteur de l'éducation*, le projet Education IV a permis de former 3300 élèves supplémentaires par an. *Dans le domaine de l'hydraulique humaine*, la Banque a permis l'accès de 700.000 personnes supplémentaires à l'eau potable et à l'assainissement.

Leçons pour la Banque

2.4.2.6 **La principale leçon concerne les longs délais dans l'exécution des opérations sur le terrain, imputables en partie aux procédures internes de la Banque.** A titre d'exemple, en dehors de l'appui budgétaire, les nouvelles opérations approuvées dans le cadre des FAD 10 et 11 ont connu un retard important au démarrage sur le terrain. *Si la Banque veut aider efficacement le pays à atteindre les OMD, elle devrait renforcer davantage les capacités des administrations nationales, pour l'utilisation à très brève échéance, des systèmes fiduciaires pays dans l'esprit de la Déclaration de Paris.*

Leçons pour le gouvernement

2.4.2.7 **Les principales leçons pour le gouvernement étaient** les suivantes : i) accélérer le processus d'élaboration de la SCADD en veillant à impliquer toutes les parties prenantes, ii) renforcer la synergie entre le gouvernement et les PTF par la spécialisation domaines d'intervention, iii) accroître l'efficacité et l'efficience des dépenses publiques, iv) mettre en place des équipes compétentes pour gérer les projets et simplifier les procédures d'exécution des dépenses publiques, v) renforcer l'appareil statistique national ainsi que le dispositif de suivi-évaluation au niveau tant global que sectoriel, pour permettre une meilleure appréciation des performances, vi) poursuivre et consolider les actions visant à réduire les délais de satisfaction des conditions de mise en vigueur des opérations de la Banque.

III. STRATÉGIE DE LA BANQUE

3.1 Justification de la stratégie de la Banque et piliers

3.1.1 Justification de l'intervention de la Banque.

3.1.1.1 Le DSP se justifie par les éléments suivants :

- i. La nécessité d'apporter une réponse appropriée aux nombreux défis de l'enclavement du Burkina Faso pour lui permettre à terme, de s'inscrire dans la Vision 2020 de la CEDEAO pour la construction d'un marché régional avec des économies mieux intégrées, tirant parti d'économies d'échelle ;
- ii. La nécessité d'atténuer les contraintes des coûts des facteurs qui limitent la compétitivité de l'économie et l'attractivité des investisseurs par rapport aux pays côtiers ;
- iii. La nécessité de soutenir une politique vigoureuse de diversification de l'économie prévue avec la SCADD, pour une croissance inclusive et créatrice d'emplois pour une population qui connaît l'une des croissances les plus élevées de l'Afrique subsaharienne ;
- iv. L'orientation vers une gestion durable de l'environnement et des ressources naturelles, un capital pour environ 86 % de la population ;
- v. L'échéance de 2017 pour l'achèvement de la transposition des directives de l'UEMOA en matière de finances publiques dans le cadre législatif et réglementaire national en particulier, la mise en place des budgets programmes ;
- vi. Les principales stratégies opérationnelles de la BAD, dont la stratégie régionale pour l'Afrique de l'Ouest (SIR 2011-15), la SMT 2008-12, la stratégie future de la Banque en matière d'économie verte.

Encadré 3 : Lien entre le DSP, la Stratégie à moyen terme 2008-12 de la BAD et la Stratégie d'intégration régionale pour l'Afrique de l'Ouest

Les deux piliers du DSP 2012-16 tiennent compte des domaines de compétence névralgiques de la Stratégie de la BAD à moyen terme 2008-12 qui est centrée sur : **l'infrastructure, le secteur privé, l'intégration régionale, et la gouvernance**. En outre, le DSP 2012-16 et la Stratégie d'intégration régionale (SIR) pour l'Afrique de l'Ouest 2011-15 se complètent et se soutiennent mutuellement. Le premier pilier du DSP 2012-16 vise à développer des infrastructures d'énergie et de transport (routes) d'interconnexion avec les pays de l'hinterland (Togo, Ghana, Mali, Bénin, et Niger) en vue de connecter les marchés et tirer profit de l'intégration ; ce qui est également l'un des objectifs du pilier 1 de la SIR. Les piliers du DSP sont également en phase avec la stratégie de l'UEMOA axée sur l'infrastructure et la gouvernance.

3.1.2 Piliers stratégiques

3.1.2.1 Pour aider le Burkina Faso à relever ses défis majeurs, tirer profit de ses opportunités et atteindre les objectifs et priorités de la SCADD, tout en restant sélectif, la stratégie de la Banque repose sur deux piliers : i) le développement d'infrastructures structurantes de soutien à la croissance, et ii) la consolidation de la gouvernance. De manière transversale, l'accent est mis sur la réduction des disparités de genre et l'accès des femmes aux facteurs de production ainsi que, le renforcement des capacités de résilience climatique des populations rurales démunies et des plus vulnérables au changement climatique et une transition vers une économie verte. L'orientation des piliers de la nouvelle stratégie, axée sur les infrastructures et la gouvernance, change par rapport à l'ancienne stratégie. L'amélioration substantielle du bien-être social visée dans la précédente stratégie reste l'objectif ultime à atteindre. A contrario, la présente stratégie se focalise sur le moyen pour y parvenir, par une croissance plus forte et inclusive, une diversification des exportations, l'accès aux marchés régionaux et la consolidation de la gouvernance.

Pilier 1 : Développer les infrastructures structurantes de soutien à la croissance

3.1.2.2 Les objectifs recherchés sont triple : 1) renforcer la compétitivité du secteur privé, pour en faire un moteur de la croissance, en réduisant les surcoûts de transaction inhérents à la faiblesse et à la mauvaise qualité des infrastructures urbaines et rurales, en élevant le niveau de service des infrastructures critiques pour la croissance, 2) faciliter le commerce régional en

connectant les zones à fort potentiel de production agricole aux marchés, à l'intérieur du pays et en Afrique de l'Ouest, ce qui stimulera la production nationale et la demande extérieure (exportations), 3) créer des emplois directs et indirects, pour les jeunes pendant la phase de réalisation des travaux. Le développement des infrastructures agricoles et de commercialisation, notamment autour des pôles économiques régionaux prévus dans la SCADD, pour l'installation d'entreprises agro-industriels et de services, tout comme autour des périmètres irrigués de Bagré en tant que programme pilote, offre des possibilités d'accroissement de la production et de la chaîne de valeur des filières porteuses.

Pilier 2 : Consolider la gouvernance

3.1.2.3 Les objectifs poursuivis sous ce second pilier sont également de trois ordres : 1) renforcer les réformes économique et sectorielle, financière et institutionnelle en rapport avec les standards internationaux et communautaires, 2) consolider le cadre macroéconomique et maintenir la viabilité de la dette publique et 3) améliorer le climat des affaires, la compétitivité et lever les entraves au commerce transfrontalier, pour stimuler l'investissement privé et la diversification de l'économie. Ces réformes devraient également lever les contraintes au développement des infrastructures, en particulier par la mise en place d'un cadre juridique et institutionnel adéquat pour le développement de partenariat public-privé (PPP). La Banque soutiendra, à travers son guichet secteur privé, les PME/PMI orientées vers la diversification de l'économie. Dans cette perspective, la Banque va appuyer les actions du gouvernement visant à structurer le secteur informel et entraîner sa mutation progressive vers des PME/PMI susceptibles de bénéficier du soutien de son guichet privé. Par ailleurs, la Banque soutiendra les réformes tendant à préserver l'intégrité des écosystèmes, en renforçant les capacités en résilience climatique et en économie verte. L'Annexe 6 présente le cadre de résultats s'appuyant sur les priorités nationales de la SCADD.

3.1.3 Ressources disponibles pour la mise en œuvre de la stratégie

3.1.3.1 **La stratégie est financée sur les ressources du FAD-11, du FAD-12 et du FAD-13, y compris l'enveloppe régionale et le guichet privé.** L'enveloppe actuellement disponible sur le FAD-11 et le FAD-12 se chiffre à 138,22 millions d'UC et comprend : i) les ressources du FAD-11 provenant de la restructuration du portefeuille, soit 43,2 millions d'UC¹⁹, ii) les ressources non encore allouées du FAD-12²⁰ correspondant à un montant indicatif d'environ 95 millions d'UC pour la période 2012-13. A ces ressources, s'ajoutent celles du FAD-13 sur la période 2014-16, du guichet du secteur privé sur la période 2012-16, les ressources de l'enveloppe régionale du FAD 2012-16, allouées en conformité avec le cadre régional de sélection et de priorisation des opérations régionales²¹. Par ailleurs, il sera fait recours aux PPP, à tous les instruments de cofinancement ou de garantie de la Banque, et aux ressources de fonds fiduciaires ou facilités : le Fonds vert, le Fonds migration et développement de la diaspora, la Facilité africaine de l'eau (FAE), la Facilité de soutien juridique (FSJ), et l'IAEAR.

3.2 Résultats et cibles

3.2.1 **Le résultat attendu est une croissance accélérée, plus inclusive, verte et créatrice d'emplois durables.** Ce résultat sera favorisé par : i) des infrastructures réhabilitées et/ou construites ; ii) un renforcement de la gouvernance économique et financière, du climat des affaires et de la lutte contre la corruption ainsi que de la poursuite de réformes structurelles au niveau de la fonction publique, de la fiscalité intérieure, de la décentralisation/déconcentration,

¹⁹ Ce montant correspond à 70% des ressources annulé du projet de réhabilitation de la nationale n°16 Koupéla-Bittou-Cinkansé-frontière du Togo d'un montant de 61,7 millions d'UC, approuvé en 2009 sous le FAD 11.

²⁰ L'enveloppe indicative de trois ans du Burkina Faso sur le FAD 12 pour la période 2011-13 est de 144,9 millions d'UC dont 50 millions d'UC ont été engagés en 2011 pour un appui budgétaire général.

²¹ La sélection des projets sera fondée sur : i) des indicateurs liés aux projets dans les pays participants et ii) les priorités du programme de l'intégration régionale.

de la filière coton, du secteur minier et de la facilitation des échanges, et iii) la mise en conformité du cadre législatif et réglementaire de la gestion des finances publiques avec les dispositions communautaires de l'UEMOA, et le renforcement des capacités nationales des institutions, conduisant à une atténuation des risques fiduciaires et climatiques. En vue d'atteindre le résultat final susmentionné, la Banque livrera les produits suivants :

Pilier 1 (Produit 1) : développement des infrastructures et facilitation des échanges.

3.2.2 Production et transport d'énergie. L'objectif recherché est de sécuriser et réduire les coûts d'approvisionnement en énergie. Sur l'enveloppe régionale et les ressources du guichet secteur privé, il est prévu d'accroître la production d'électricité et, de réaliser des interconnexions électriques avec le Mali et le Ghana en plus de celui qui existe avec la Côte d'Ivoire, dont les approvisionnements ont été fortement perturbés pendant la crise ivoirienne.

3.2.3 Augmentation des ressources en TIC pour impulser la dynamique future des secteurs privé et public. L'objectif recherché est de pallier l'insuffisance en infrastructures de télécommunication et d'information induisant des surcoûts pour le secteur privé, réduisant la compétitivité des entreprises et limitant la performance de l'administration publique. Il est envisagé, au titre du guichet du secteur privé, d'appuyer le plan d'investissement d'un opérateur privé visant à étendre la couverture radio.

3.2.4 Construction d'infrastructures de transport et de facilitation des échanges. L'objectif est de réduire l'enclavement et tirer parti de l'intégration régionale, en reliant le pays à ses voisins, notamment les pays côtiers. A ce titre, il est prévu de prélever, sur l'enveloppe régionale et les dotations du pays, les ressources nécessaires au financement de la réhabilitation ou de la construction de routes nationales et transfrontalières sur les axes vers le Togo, le Bénin, le Niger et le Mali (voir Annexe 5).

3.2.5 Développement des infrastructures agricoles et de commercialisation. Le but principal est de promouvoir la compétitivité des filières porteuses, en appui à la mise en œuvre du PNSR. L'accent sera mis sur les infrastructures de commercialisation et sur les actions de réduction des pertes post-récolte et d'appui aux entreprises agroalimentaires.

Pilier 1 (Produit 2) : Renforcement de la compétitivité des entreprises.

3.2.6 L'objectif recherché est de promouvoir la compétitivité des entreprises en améliorant le cadre de production des activités industrielles, commerciales et de services, par des actions visant à contenir les eaux pluviales, notamment dans la région de Ouagadougou. Ces eaux, à l'origine d'inondations liées à des phénomènes climatiques cycliques, entraînent pour le secteur privé des perturbations graves de l'activité économique qui occasionnent des coûts économiques pour les entreprises. Sur les ressources du guichet du secteur public, les capacités de drainage des eaux pluviales et de valorisation des déchets solides seront accrues ; ce qui par ailleurs, va contribuer à réduire les nombreuses maladies d'origine hydrique, surtout pendant les inondations ; comme ce fut le cas en 2009.²²

Pilier 2 (Produit 1) : Renforcement du cadre fiduciaire et des finances publiques.

3.2.7 Les objectifs principaux recherchés en matière de gouvernance financière concernent la transposition des directives de l'UEMOA, l'accroissement de la mobilisation des ressources internes à un niveau conforme aux critères de convergence et, la finalisation du processus de décentralisation/déconcentration. Ces objectifs justifient la poursuite d'appuis budgétaire et institutionnel, en coordination avec les PTF, pour mettre en œuvre les réformes, renforcer les capacités des administrations publiques et parapubliques, et des chambres consulaires.

Pilier 2 (Produit 2) : Amélioration de l'environnement des affaires et développement du secteur privé.

²² A la suite des inondations de 2009, à la requête des autorités burkinabè, la BAD avait financé les études préliminaires de construction du canal principal de drainage des eaux usées à Ouagadougou.

3.2.8 L'objectif recherché est d'améliorer le cadre des affaires (cadre juridique, judiciaire et réglementaire), les indicateurs de *Doing Business*, les politiques d'incitations, l'accès au crédit, la sécurisation des collatéraux en vue d'attirer les investissements privés. Dans le secteur des infrastructures en particulier, la Banque appuiera l'adoption et la mise en œuvre de stratégies sectorielles.

Aspects transversaux : Développement des connaissances endogènes et renforcement des capacités en résilience climatique et en économie verte.

3.2.9 L'objectif est d'intégrer les dimensions du genre, de l'environnement, du changement climatique, de l'emploi des jeunes, et des orientations de croissance verte dans l'ensemble des cadres stratégiques du pays (SCADD, stratégies, programmes sectoriels et projets, etc.) à travers l'amélioration du niveau de connaissance de la Banque et du gouvernement, et l'identification des différents enjeux. La Banque interviendra à travers des études économiques et sectorielles, et des programmes de renforcement des capacités et de développement des compétences, en collaboration avec d'autres partenaires. La Banque va collaborer avec le « *Green Growth Institute* » dans le domaine du changement climatique.

3.3 Accroissement de l'efficacité de l'aide

3.3.1 **Progresser dans la mise en œuvre des engagements de la Déclaration de Paris (DP).** Pour accroître l'efficacité de l'aide sur la période 2012-16, la Banque va tirer parti des enseignements de la précédente stratégie et progresser dans la mise en œuvre de la DP.

3.4 Instruments de mise en œuvre de la stratégie

3.4.1 **Le principal instrument de mise en œuvre de la stratégie sera le don-projet.** Toutefois, l'appui budgétaire général ciblé, voire sectoriel, sera privilégié pour soutenir les réformes économique, financière et structurelle dans les secteurs clés de l'économie, nécessitant le recours à des décaissements rapides. Lorsque le cadre fiduciaire national (gestion financière et passation de marchés) sera jugé satisfaisant, la Banque privilégiera son utilisation dans le cadre de ses opérations.

3.5 Suivi-évaluation

3.5.1 **Le suivi-évaluation du DSP va s'aligner sur le dispositif institutionnel de suivi de la SCADD.** Ce dispositif comprend les organes suivants : i) le Conseil des ministres, ii) le Comité national de pilotage de la SCADD (CNP/SCADD), iii) le Secrétariat technique national de la SCADD (STN/SCADD), iv) les cadres sectoriels de dialogue (CSD) et v) les cadres de concertation régionaux (CCR). Deux instruments de suivi-évaluation seront développés : a) une matrice de performance triennale glissante de la SCADD, et b) un rapport annuel de performance de la mise en œuvre de la SCADD.

3.6 Questions couvertes par le dialogue

3.6.1 **Au cours de la période de mise en œuvre de la stratégie (2012-16), le dialogue avec le gouvernement va se structurer, avec la même importance, autour des questions suivantes :** i) *la croissance inclusive, l'emploi des jeunes et le développement des compétences*, ii) *les réformes et la gouvernance*, iii) *l'intégration régionale*, iv) *les politiques et institutions (EPIP)* et v) *la performance du portefeuille pays*.

Encadré 4 : Consultation avec les parties prenantes au Burkina Faso

Le DSP 2012-16 a été élaboré de manière participative. En vue d'accroître le degré d'appropriation de la stratégie au niveau national, outre le gouvernement, la Banque mondiale et les autres PTF, la Banque a eu, en décembre 2011, des entretiens sous la forme de « *brainstorming* » avec les parties prenantes non étatiques burkinabé, pour partager leurs analyses des défis, opportunités et priorités de développement, de participation citoyenne, de mise en œuvre et de suivi de la stratégie de la BAD. A ces consultations participaient notamment des organisations représentatives de la société civile, œuvrant dans divers secteurs d'activités, les représentants d'organisations du secteur privé (finances et banques, mines, association des cotonniers - producteurs et égreneurs), les représentants des collectivités locales (maires de communes urbaine et rurale).

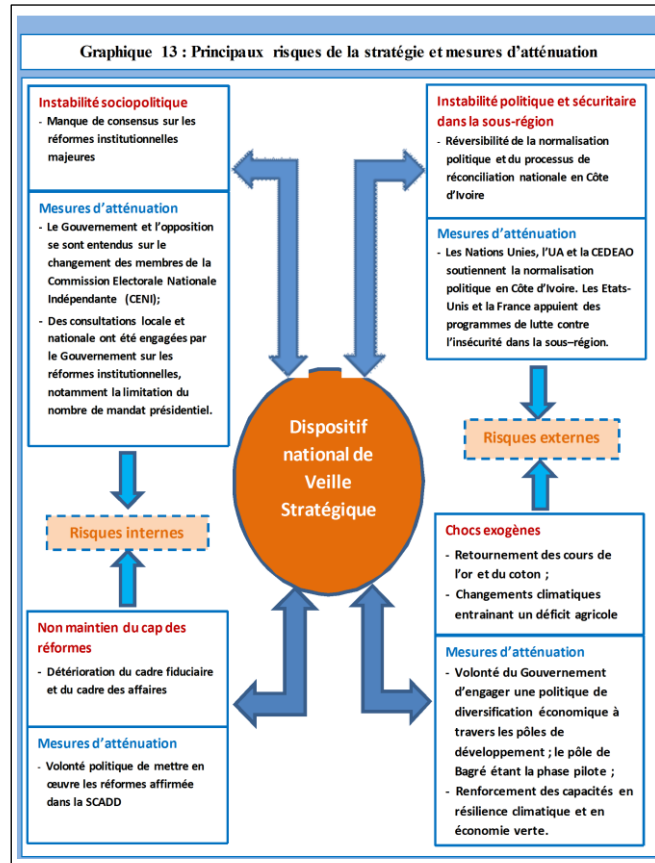
En outre, un atelier de dialogue s'est tenu à Ouagadougou le 24 avril 2012, avec le gouvernement et l'ensemble des autres parties prenantes susmentionnées, qui a permis de recueillir leurs observations et analyses pertinentes, et de valider la stratégie proposée par la Banque pour ses interventions sur la période 2012-16.

3.7 Risques potentiels et mesures d'atténuation

3.7.1 **Quatre (4) risques majeurs sont liés à la stratégie de la Banque.** Ces risques sont d'ordre interne (voir graphique 13 ci-dessous). Il s'agit : i) *de l'instabilité sociopolitique* liée à un manque de consensus national sur les réformes politiques et institutionnelles, ii) *du non-maintien du cap des réformes* ou des retards considérables accusés dans leur mise en œuvre, découlant de l'instabilité, iii) des *crises politiques et sécuritaires régionales* (Côte d'Ivoire, Libye, Mali) et iv) *de chocs exogènes de nature économique ou climatique* (baisse des cours du coton, de l'or, inondations ou faible pluviosité).

3.7.2 **Le gouvernement met en œuvre des mesures d'atténuation des risques.** Sur la question cruciale de la limitation du nombre de mandat présidentiel, le gouvernement a conduit des consultations nationales et locales. Les recommandations faites sont à l'étude en vue d'une décision consensuelle. Le pays continue de mettre en œuvre ses engagements avec les PTF (FMI, Banque, UE, Banque mondiale, UEMOA, CEDEAO). Par sa diplomatie active, le gouvernement reste un acteur principal dans la résolution des crises régionales (Togo, Côte d'Ivoire), ce qui atténue leurs effets de contagion. A ce titre, les processus de médiation au Mali, menés avec la médiation du Burkina Faso, sont des facteurs d'atténuation. Dans le cadre de la SCADD, le gouvernement va renforcer la diversification économique pour limiter la vulnérabilité aux variations des cours de l'or et du coton.

Une politique volontariste de mobilisation des ressources internes est engagée, pour limiter la dépendance à l'APD et des orientations sont données pour une gestion durable des ressources naturelles et l'adaptation aux effets du changement climatique.



IV. CONCLUSION ET RECOMMANDATION

4.1 Conclusion

4.1.1 **L'établissement d'un nouveau contrat social, à travers des réformes politiques et institutionnelles et la mise en œuvre de politiques plus solidaires, sera un catalyseur pour la réussite de la SCADD.** Une croissance forte, plus inclusive que par le passé et créatrice d'emplois pour les jeunes, au sein d'une population en pleine transition démographique, constitue un véritable défi. En l'absence de chocs externes majeurs, les perspectives macroéconomiques tendancielles restent favorables. La voie d'une croissance plus forte, prévue dans la SCADD, pourrait être ouverte si l'on exploite les potentialités et si l'on saisit les opportunités qu'offre l'intégration régionale. Il conviendra de corriger les faiblesses observées, de relever les défis identifiés, et d'exploiter les atouts et les opportunités.

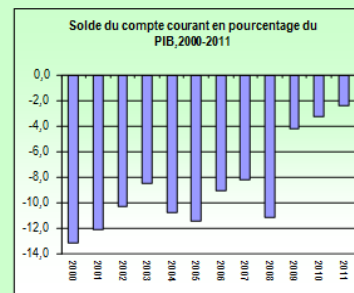
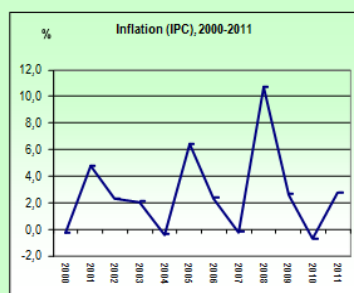
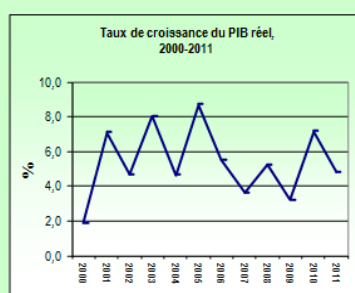
4.2 Recommandation

4.2.1 **Les Conseils sont priés d'examiner et d'approuver la stratégie pays de la Banque au Burkina Faso, pour la période 2012–16, proposée dans le présent document.**

Principaux indicateurs macroéconomiques

Burkina Faso
Principaux indicateurs macroéconomiques

Indicateurs	Unité	2000	2006	2007	2008	2009	2010	2011 (e)
Comptes nationaux								
RNB aux prix courants du marché	Million \$ E.U.	2 828	5 832	6 183	7 160	7 878	8 958	...
RNB par habitant	\$ E.U.	230	399	411	461	493	544	...
PIB au prix courants	Million \$ E.U.	2 617,8	6 066,4	6 791,7	8 257,0	8 327,0	9 202,8	10 647,3
PIB aux prix constants de 2000	Million \$ E.U.	2 617,8	3 803,6	3 941,1	4 146,7	4 279,4	4 586,0	4 806,9
Croissance du PIB en termes réels	%	1,9	5,5	3,6	5,2	3,2	7,2	4,8
Croissance du PIB par habitant en termes	%	-0,9	2,5	0,6	2,2	0,2	4,1	1,8
Investissement intérieur brut	% du PIB	17,9	21,1	18,0	25,8	21,1	21,9	22,5
Investissement public	% du PIB	10,9	6,2	2,7	6,6	5,4	5,3	5,4
Investissement privé	% du PIB	6,9	14,9	15,4	19,2	15,7	16,6	17,1
Épargne nationale	% du PIB	3,5	7,3	10,6	9,0	12,5	15,5	16,3
Prix et Monnaie								
Inflation (IPC)	%	-0,3	2,3	-0,2	10,7	2,6	-0,7	2,7
Taux de change (moyenne annuelle)	monnaie locale / \$ E.U.	712,0	522,9	479,3	447,8	472,2	495,3	440,8
Masse monétaire, variations annuelles (lv)	%	6,2	11,0	23,8	12,3	22,3	16,3	...
Vitesse de circulation de la monnaie (PIB)	%	20,8	19,4	23,5	23,2	26,7	26,8	...
Finances publiques								
Recettes totales et dons	% du PIB	19,5	39,0	20,0	17,1	19,6	18,1	20,4
Dépenses totales et prêts nets	% du PIB	23,3	23,1	25,7	21,6	24,4	23,9	24,1
Déficit (-) / Excédent global (+)	% du PIB	-3,8	15,9	-5,7	-4,5	-4,8	-5,8	-3,8
Secteur extérieur								
Variation en volume des exportations (ma)	%	-29,7	37,6	6,8	1,9	66,9	116,0	45,4
Variation en volume des importations (ma)	%	-22,7	8,8	25,7	36,0	-10,7	33,9	29,2
Variation des termes de l'échange	%	-12,9	-6,2	9,5	14,1	-20,1	-12,4	-6,4
Solde des comptes courants	Million \$ E.U.	-346,4	-552,0	-560,4	-927,8	-352,6	-299,3	-253,8
Solde des comptes courants	% du PIB	-13,2	-9,1	-8,3	-11,2	-4,2	-3,3	-2,4
Réserves internationales	mois d'importations	3,4	3,0	4,7	3,3	5,1	3,3	...
Dettes et flux financiers								
Service de la dette	% des exportations	22,8	6,2	2,6	5,9	4,6	...	3,7
Dettes extérieures totales	% du PIB	63,0	20,0	19,7	19,8	23,2	23,4	25,0
Flux financiers nets totaux	Million \$ E.U.	187,2	973,9	899,6	1 038,4	1 079,7
Aide publique au développement nette	Million \$ E.U.	179,7	874,1	951,1	1 001,0	1 083,9
Investissements nets directs en prov. de l'é	Million \$ E.U.	23,1	33,6	343,5	137,1	171,4	37,1	...



Source : Département de la statistique de la BAD; FMI: Perspectives de l'économie mondiale, septembre 2011 et Statistiques financières internationales, septembre 2011; Département de la statistique : Plateforme des données (base de donnée), octobre 2011; OCDE, Division des systèmes statistiques.

Notes: ... Données non disponibles (e) Estimations

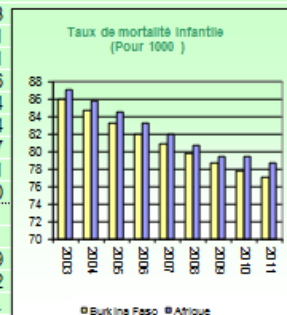
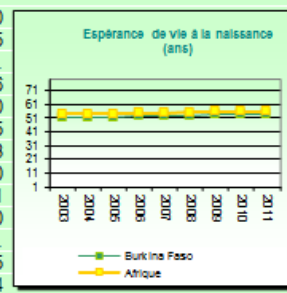
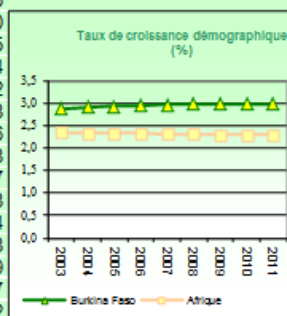
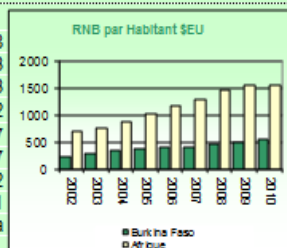
Dernière mise à jour : octobre 2011

Indicateurs socio-économiques comparatifs

Burkina Faso

INDICATEURS SOCIO-ECONOMIQUES COMPARATIFS

	Année	Burkina Faso	Afrique	Pays en Développement	Pays Développés
Indicateurs de Base					
Superficie ('000 Km ²)		274	30 323	80 976	54 658
Population totale (millions)	2011	17,	1 044	5 732	1 123
Population urbaine (% of Total)	2010	20,2	39,9	45,1	77,3
Densité de la population (au Km ²)	2011	61,9	34,0	59,9	33,2
Revenu national brut (RNB) par Habitant (\$ EU)	2010	544	1 565	3 304	38 657
Participation de la Population Active - Total (%)	2011	44,8	40,1	65,6	60,7
Participation de la Population Active - Femmes (%)	2011	47,1	41,0	51,7	52,2
Valeur de l'Indice sexospécifique de dévelop. hum	2007	0,383	0,433	0,694	0,911
Indice de développement humain (rang sur 187 pa	2011	181	n.a	n.a	n.a
Population vivant en dessous de \$ 1 par Jour (%)	2007-09	...	42,3	25,2	...
Indicateurs Démographiques					
Taux d'accroissement de la population totale (%)	2011	3,0	2,3	1,3	0,6
Taux d'accroissement de la population urbaine (%)	2010	5,5	3,4	2,4	1,0
Population âgée de moins de 15 ans (%)	2011	45,2	40,3	29,0	17,5
Population âgée de 65 ans et plus (%)	2011	2,2	3,8	6,0	15,4
Taux de dépendance (%)	2010	93,9	77,6	55,4	49,2
Rapport de Masculinité (hommes pour 100 femmes)	2011	98,6	99,5	93,5	94,8
Population féminine de 15 à 49 ans (%)	2011	23,5	24,4	49,4	50,6
Espérance de vie à la naissance - ensemble (ans)	2011	54,0	56,0	67,1	79,8
Espérance de vie à la naissance - femmes (ans)	2011	51,8	57,1	69,1	82,7
Taux brut de natalité (pour 1000)	2011	45,3	34,2	21,4	11,8
Taux brut de mortalité (pour 1000)	2011	12,2	12,6	8,2	8,4
Taux de mortalité infantile (pour 1000)	2011	76,9	78,6	46,9	5,8
Taux de mortalité des moins de 5 ans (pour 1000)	2011	147,9	127,2	66,5	6,9
Indice synthétique de fécondité (par femme)	2011	5,7	4,4	2,7	1,7
Taux de mortalité maternelle (pour 100000)	2008	560,0	530,2	290,0	15,2
Femmes utilisant des méthodes contraceptives (%)	2007-09	61,0	...
Indicateurs de Santé et de Nutrition					
Nombre de médecins (pour 100000 habitants)	2008	6,0	58,3	109,5	286,0
Nombre d'infirmières (pour 100000 habitants)	2008	43,9	113,3	204,0	786,5
Naissances assistées par un personnel de santé q	2007-09	53,5	50,2	64,1	...
Accès à l'eau salubre (% de la population)	2008	76,0	64,5	84,3	99,6
Accès aux services de santé (% de la population)	2007-09	33,2	65,4	80,0	100,0
Accès aux services sanitaires (% de la population)	2008	11,0	41,0	53,6	99,5
Pourcent. d'adultes de 15-49 ans vivant avec le VI	2007	1,6	4,9	0,9	0,3
Incidence de la tuberculose (pour 100000)	2010	55,0	294,9	161,0	14,0
Enfants vaccinés contre la tuberculose (%)	2010	99,0	85,3	81,0	95,1
Enfants vaccinés contre la rougeole (%)	2010	94,0	77,9	80,7	93,0
Insuffisance pondérale des moins de 5 ans (%)	2007-09	37,4	30,9	22,4	...
Apport journalier en calorie par habitant	2007	2 677	2 465	2 675	3 285
Dépenses publiques de santé (en % du PIB)	2008	5,6	5,7	2,9	7,4
Indicateurs d'Education					
Taux brut de scolarisation au (%)					
Primaire - Total	2010	75,6	100,4	107,2	101,3
Primaire - Filles	2010	72,0	90,0	109,2	101,1
Secondaire - Total	2010	20,7	37,7	62,9	100,1
Secondaire - Filles	2010	17,9	33,7	61,3	99,6
Personnel enseignant féminin au primaire (% du tot	2010	35,6	41,4	60,5	81,4
Alphabétisme des adultes - Total (%)	2007	28,7	65,1	80,3	98,4
Alphabétisme des adultes - Hommes (%)	2007	36,7	74,3	86,0	98,7
Alphabétisme des adultes - Femmes (%)	2007	21,6	56,2	74,8	98,1
Dépenses d'éducation en % du PIB	2007	4,6	4,7	3,8	5,0
Indicateurs d'Environnement					
Terres arables en % de la superficie totale	2008	23,0	7,8	10,6	10,9
Taux annuel de déforestation (%)	2007-09	...	0,7	0,4	-0,2
Taux annuel de reboisement (%)	2007-09	...	10,9
Emissions du CO2 par habitant (tonnes métriques)	2009	0,1	1,1	2,9	12,5



Source : Base des données du Département des Statistiques de la BAD;

dernière mise à jour : octobre 2011

Banque Mondiale WDI; ONUSIDA; UNSD; OMS, UNICEF, WRI, PNUD, Rapports nationaux.

Notes: n.a. Non Applicable; ... : Données non disponibles.

Portefeuille de la Banque au Burkina Faso au 12 mars 2012

Annexe 3 A : Portefeuille des projets nationaux de la BAD au Burkina Faso (montant en UC)

Projet	Date d'approbation	Date d'achèvement	Montant Prêt/don	Taux de décaissement	Progrès de mise en œuvre	Objectif de développement	Statut du risque
PROG APP STRAT CROISS ET CLIM AFFAIRE	20/09/2011	31/12/2012	50 000 000	50.00	0.00	0.00	PAS DE SUPERVISION
Ouagadougou drainage des déchets solides	29/04/2008	30/09/2011	536 408	100.00	1.91	2.00	NON PP / NON PPP
Prêt supplémentaire travaux route de Ouagadougou-Pô	25/11/2008	30/06/2012	18 000 000	80.85	2.14	2.00	NON PP / NON PPP
Renforcement infrastructures électriques	07/07/2010	31/12/2014	25 150 000	1.04	2.71	2.50	NON PP / NON PPP
Projet PICOV (Invest. Commun. Fertilité Agri.)	27/10/2004	30/06/2012	6 400 000	93.81	2.17	2.25	NON PP / NON PPP
Projet de mise en valeur des petits barrages	12/12/2002	30/06/2012	10 000 000	65.00	1.64	1.50	NON PP / PPP
Appui au développement rural Gnagna et Kouritenga	21/07/2006	31/12/2012	12 500 000	71.93	2.14	2.00	NON PP / NON PPP
Projet d'appui aux institutions	27/10/2006	30/06/2012	2 460 000	87.75	2.00	2.00	NON PP / NON PPP
Projet Education V	16/07/2003	31/12/2012	12 000 000	66.01	1.64	1.50	NON PP / PPP
Projet Education V	16/07/2003	31/12/2012	5 000 000	49.93	1.64	1.50	NON PP / PPP
Appui au développement sanitaire des régions Centre-Est et Nord	27/07/2005	31/03/2013	25 000 000	55.57	2.07	2.67	NON PP / NON PPP
Programme d'AEPA au Burkina Faso	11/09/2003	31/07/2011	15 000 000	97.60	2.54	3.00	NON PP / PPP
Programme d'AEPA au Burkina Faso	11/09/2003	31/07/2011	5 000 000	84.95	2.54	3.00	NON PP / PPP
Programme d'AEPA en milieu rural dans 4 régions	24/07/2007	24/07/2007	20 000 000	37.36	2.38	1.50	NON PP / NON PPP
Programme d'AEPA en milieu rural dans 4 régions	24/07/2007	24/07/2007	9 284 371	39.31	2.38	1.50	NON PP / NON PPP
Total			216 330 780	65.41			

PP = Projet à problèmes

Non PP = Projet sans problèmes

PPP = Projet potentiellement à problèmes

Non PPP = Projet non potentiellement à problèmes

Annexe 3 B : Portefeuille de projets multinationaux de la BAD au Burkina Faso (montant en UC)

Projet	Date d'approbation	Date d'achèvement	Montant Prêt/don	Taux de décaissement	Progrès de mise en œuvre	Objectif de développement	Statut du risque
Programme COSCAP en AOC	27/04/2005	31/12/2012	4 600 000	38.46	2.07	1.75	NON PP / PPP
UEMOA/Ghana Programme routier 1	19/11/2003	31/12/2012	64 500 000	69.41	2.07	2.00	NON PP / NON PPP
UEMOA/Ghana Programme Routier 1	19/11/2003	31/12/2012	3 500 000	74.46	2.07	2.00	NON PP / NON PPP
Projet de route Dori-Téra	27/10/2006	31/12/2011	12 710 000	94.3	2.17	2.00	NON PP / NON PPP
Projet de route Dori-Téra	27/10/2006	31/12/2011	2 440 000	3.79	2.17	2.00	NON PP / NON PPP
Projet d'appui filière Coton-UEMOA	29/11/2006	31/12/2013	2 000 000	27.38	1.86	2.00	NON PP / NON PPP
Projet d'appui filière Coton Burkina Faso	29/11/2006	31/12/2013	10 000 000	59.79	1.42	1.67	PP
Projet CEDEAO d'appui au développement et à la paix	29/09/2004	30/12/2012	10 000 000	42.16	2.23	2.67	NON PP / PPP
Projet d'appui à l'enseignement supérieur UEMOA	24/07/2006	31/12/2012	20 000 000	22.74	1.93	2.00	NON PP / NON PPP
Projet régional de réforme des marchés	04/12/2006	31/12/2012	4 000 000	27.00	2.00	2.00	NON PP / PPP
Total			133 750 000	45.95			

PP = Projet à problèmes

Non PP = Projet sans problèmes

PPP = Projet potentiellement à problèmes

Non PPP = Projet non potentiellement à problèmes

Annexe 3 C : Indicateurs clés de performance du portefeuille

Indicateurs	Institutions impliquées dans la revue conjointe		
	BAD	Banque mondiale	FIDA
Progrès de la mise en œuvre (PMO)	Satisfaisant	Satisfaisant	Modérément satisfaisant
Objectifs de développement (OD)	Satisfaisant	Satisfaisant	Modérément satisfaisant
Nombre de projets nationaux	12	15	4
Engagement global (en milliards FCFA)	196,2	422,5	32,23
Total décaissé (en milliards FCFA)	56,8	184,8	15,42
Taux de décaissement	29%	44%	47,83%
Nombre de projets à risque	2	1	0
Projets à problèmes	1	1	1
Projets âgés (>8 ans)	3	2	0
Taille moyenne des projets (*)	49	62	13,9
Nombre de supervision annuel par projet	2	2	1

Source : BAD/Banque mondiale/FIDA/Gouvernement, à l'issue de la revue du portefeuille

Annexe 3 D : Evaluation de la performance du portefeuille de la BAD

Secteurs	Notation des bailleurs			Notation du gouvernement		
	BAD	Banque mondiale	FIDA	BAD	Banque mondiale	FIDA
Agriculture et Développement rural	Satisfaisant	Satisfaisant	Moyennement satisfaisant	Moyennement satisfaisant	Moyennement satisfaisant	Moyennement satisfaisant
Infrastructure – Transport et Energie	Moyennement satisfaisant	Moyennement satisfaisant		Satisfaisant	Moyennement satisfaisant	
Eau et Assainissement	satisfaisant	Satisfaisant		Moyennement satisfaisant	Moyennement satisfaisant	
Social	Moyennement satisfaisant	Satisfaisant		Moyennement satisfaisant	Satisfaisant	
Gouvernance économique	Satisfaisant	Moyennement satisfaisant		Insatisfaisant	Moyennement satisfaisant	
Secteur privé		satisfaisant			Satisfaisant	

Source : BAD/Banque mondiale/FIDA/Gouvernement, à l'issue de la revue du portefeuille

Domaines d'intervention des autres partenaires au développement, en 2012

Donateur	Gouvernance politique	Gouvernance financière et économique	Gouvernance administrative	Gouvernance locale	Développement rural et sécurité alimentaire	Développement du secteur privé	Infrastructures	Education et formation	Santé et nutrition	Action sociale	Habitat, urbanisme et Cadre de vie	Information, art, culture, sports et loisirs	Formation professionnelle et emploi	Questions de population	Genre	VIH/SIDA	Environnement et Gestion des ressources naturelles	Secteurs par partenaire actif
Allemagne		**		**	**					**						**		5
BAD		**			**	**	**	**	**				**				**	8
BM		**	**	**	**	**	**	**	**		**			**	**	**	**	13
BOAD					**	**	**											3
Canada					**	**		**	**						**		**	6
Danemark	**	**		**	**			**							**	**		7
CE	**	**		**	**	**	**	**	**	**		**						10
FAO		**			**		**		**								**	5
FMI		**																1
FNUAP		**						**	**	**				**	**	**		7
France	**	**		**	**	**	**	**	**							**		9
Japon					**			**	**								**	4
Luxembourg					**			**	**				**				**	5
PAM					**			**	**						**	**	**	6
Hollande	**	**						**	**						**	**		6
PNUD	**	**	**	**		**										**	**	7
Suède	**	**					**								**		**	5
Suisse	**	**		**	**	**	**	**			**	**	**		**			11
PTF actifs	7	13	2	7	13	8	8	12	11	3	2	2	3	2	8	8	9	

Source : Rapport provisoire mapping / Division du travail
PTF Actif : **

Programme indicatif de dons/prêts sur la période 2012–16 du DSP (millions d'UC)

Secteurs/Projets	Date d'approbation	Montant indicatif	Financement
Pilier 1 – Développer les infrastructures économiques de soutien à la croissance			
Projets publics nationaux - Guichet FAD			
TRANSPORT (OITC) (en coordination étroite avec la Banque mondiale, Millénium Challenge Account des États-Unis d'Amérique, l'UE et l'AFD)			
Projet de construction et de bitumage des routes Dédougou-Tougan et Kongoussi–Bourzenga-Djibo	2013	42 ²³	FAD 12
Programme routier UEMOA Bobo-Orodara frontière du Mali et Kantchiari-Diapaga - frontière du Bénin	2014		FAD 13
EAU ET ASSAINISSEMENT (OWAS) (en coordination étroite avec la Banque mondiale)			
Projet d'assainissement des quartiers périphériques de la ville de Ouagadougou	2013	22	FAD 12
ENERGIE (ONEC) (en coordination étroite avec la Banque mondiale et l'AFD)			
Projet d'électrification 2	2014-2016	15-20	FAD 13
Projets privés nationaux - Guichet du secteur privé (GSP)			
TIC (OPSM)			
Projet Telecel	2012-2016		BAD/ GSP ^{24*}
Projet de fibre Optique	2012-2016		BAD/ GSP*
ENERGIE (ONEC - OPSM) (en coordination étroite avec la Banque mondiale et l'AFD)			
Projet de centrale électrique de 20MW à base solaire	2012-2016		BAD/ GSP*
Projets multinationaux - Enveloppe régionale (ER)			
TRANSPORT (OITC) (en coordination étroite avec la Banque mondiale, l'UEMOA, la BOAD, l'UE et l'AFD)			
Projet de réhabilitation de routes et facilitation du transport sur le corridor Lomé – Ouagadougou	2012	40 66,2 (40 + 26,2 ²⁶)	FAD 12/ ER ²⁵ FAD 12
ENERGIE (ONEC) (en coordination étroite avec la Banque mondiale, l'UE et l'AFD)			
Projet d'interconnexion électrique Ghana-Burkina Faso-Mali	2013	à déterminer 7	FAD 12/ ER FAD 12
Pilier 2 – Consolider la gouvernance			
APPUI AUX REFORMES (OSGE) (en coordination étroite avec le FMI, la Banque mondiale, l'UE, l'AFD, la Hollande, la Suisse, la Suède, le Danemark et l'Allemagne)			
Programme d'appui budgétaire général	2014-16	à déterminer	FAD 13
RENFORCEMENT DES CAPACITÉS EN RÉSILIENCE CLIMATIQUE ET EN ÉCONOMIE VERTE (OSAN) (en coordination étroite avec la Banque mondiale, le Canada, la FAO, le Japon, Luxembourg, le PAM, le PNUD et la SUEDE)			
Aspects transversaux / Etudes Economiques et Sectorielles (en coordination étroite avec le FMI, la Banque mondiale, le Canada, le Danemark, le FNUAP, la Hollande, la Suède et la Suisse)			
Profil genre au Burkina Faso (ORQR)	2014-16	à déterminer	FAD 13
Croissance solidaire et réduction de la pauvreté au Burkina Faso : les faits stylisés (OSHD/EDRE/ORWA)	2014-16	à déterminer	FAD 13

²³ Ce projet composé, de deux routes, est évalué globalement à 75 millions d'UC ; 42 millions n'étant pas disponible sur le FAD-12, il se dégage un gap de financement de 33 millions d'UC à prélever sur le FAD-13 ou à rechercher auprès d'autres bailleurs de fonds.

²⁴ BAD/GSP : Guichet du secteur privé de la BAD

²⁵ Ressources de l'enveloppe régionale du FAD-12

²⁶ Ce montant de 26,2 millions d'UC provient de 43,2 millions d'UC, correspondant à 70 % des ressources annulées du projet de réhabilitation de la nationale n°16 Koupéla-Bittou-Cinkansé-frontière du Togo, d'un montant de 61,7 millions d'UC, approuvé sous le FAD-11.

Cadre de résultats indicatif du DSP 2012-16

Objectifs stratégiques de la SCADD	Contraintes entravant la réalisation des objectifs de la SCADD	Produits finaux	Résultats finaux	Produits à mi-parcours	Résultats à mi-parcours	Programme indicatif de nouvelles opérations sur la période (2012-2016) du DSP et projets en cours
		(prévus pour la fin de la SCADD en 2016)		(prévus pour la fin de la SCADD en 2014)		
DSP 2012-16 Pilier 1 - Développement des infrastructures structurantes de soutien à la croissance						
Axe 1 : Développement des piliers de la croissance accélérée	i) <u>Produit 1.1</u> : Investissement dans la production et le transport d'énergie pour sécuriser les approvisionnements et réduire les coûts					
	<ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance des infrastructures électriques et des ressources énergétiques, et forte prépondérance de l'électricité d'origine thermique ; - Faible taux d'accès des ménages à l'électricité. 	<ul style="list-style-type: none"> - 298 km de lignes à haute tension (HT) de 225 kV construits entre la frontière du Ghana et celle du Mali ; - Poste HT de Kodéni (Bobo-Dioulasso) étendu à 225 kV ; - Centrale électrique solaire (CSP) de 20 MW (IPP Windiga) construite ; - Ligne de connexion de 5km construite ; - Réseaux construits d'électrification rurale et de raccordement des ménages. 	<ul style="list-style-type: none"> - Environ 10 et 150 emplois directs et indirects créés respectivement lors de la phase de construction de la ligne HT frontière Ghana et mali, du poste de HT de Bobo-Dioulasso et de la centrale de Windinga; et 20 emplois permanents et 200 emplois indirects créés pendant la phase d'exploitation de la centrale solaire de Windiga à partir de 2016 ; - Nombre de coupures d'électricité dans le pays réduit de 1200 à 900 d'ici à 2016 ; - Quantité d'énergie propre augmentée de 5 % en 2016 par rapport à la situation de 2011 - Taux d'accès des ménages à l'électricité augmenté de 13 % en 2011 à 60 % en 2016. 	<ul style="list-style-type: none"> - 100 km de ligne 225 kV construits ; - Travaux d'extension du poste 225 kV de Kodéni (Bobo-Dioulasso) démarrés et en cours d'exécution ; - Travaux de construction de la centrale électrique solaire CSP de 20 MW (IPP Windiga) commencés et en cours d'exécution. 	<ul style="list-style-type: none"> - Environ 10 et 100 emplois directs et indirects créés respectivement lors de la phase de construction de la ligne HT frontière Ghana et Mali, du poste de HT de Bobo-Dioulasso et de la centrale de Windinga ; et 20 emplois permanents et 150 emplois indirects créés pendant la phase d'exploitation de la centrale solaire à partir de [2014] ; 	<ul style="list-style-type: none"> - <u>Nouveaux projets</u> - Projet multinational d'interconnexion électrique Ghana - Burkina Faso – Mali ; - Projet de construction de la centrale solaire Windiga de 20MW « Windiga solar power project » ; - Projet d'électrification rurale II ; - <u>Projet en cours</u> - Projet de renforcement des infrastructures électriques et d'électrification rurale ('PRIELER) : approuvé en 27/01/2010 (25,15 MUC).
	ii) <u>Produit 1.2</u> : Optimisation du potentiel des TIC au profit du secteur privé et public					
<ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance des Infrastructures de Télécommunication et d'Information. 	<ul style="list-style-type: none"> - 200 stations de radio construites ; - Capacités techniques du réseau doublées ; 	<ul style="list-style-type: none"> - Taux de pénétration des cartes Sim accru de 64 % en 2016 ; - Coût moyen des communications abaissé de 22,8 centimes d'euro par minute en [2011] à 12,2 centimes d'euro en 2016 ; - 100 emplois créés au sein de Telecel à partir de 2016 ; - Taux de couverture de la population augmenté de 37 % en [2011] à 70 % en [2016] ; - Nombre d'abonnés au réseau doublé, d'environ 1million en [2011] à 2 millions en 2016. - Recettes fiscales de l'Etat augmenté de [...] % en 2014 par rapport à 2011 par le biais de droits et taxes supplémentaires ; 	<ul style="list-style-type: none"> - Travaux de construction des stations de radio amorcés et en cours d'exécution ; - Capacités techniques du réseau augmenté de 50 % en 2014 à partir de la situation de 2011 ; 	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'abonnés au réseau augmenté de 50 % par rapport à 2011 ; 	<ul style="list-style-type: none"> - <u>Nouveau projet</u> : <u>Telecel Faso</u> - Appui au plan d'investissement de Telecel Faso visant à étendre la couverture radio, à accroître la capacité du réseau et améliorer la qualité des services. 	

Objectifs stratégiques de la SCADD	Contraintes entravant la réalisation des objectifs de la SCADD	Produits finaux	Résultats finaux	Produits à mi-parcours	Résultats à mi-parcours	Programme indicatif de nouvelles opérations sur la période (2012-2016) du DSP et projets en cours
		(prévus pour la fin de la SCADD en 2016)		(prévus pour la fin de la SCADD en 2014)		
		iii) Produits 1.3 : Investissement dans les routes de désenclavement et de facilitation des échanges commerciaux intra-régionaux				
	<ul style="list-style-type: none"> - Coût généralisé du transport sur le corridor Lomé-Ouagadougou élevé ; - Routes nationales et internationales défectueuses et inadéquates ; - Ressources insuffisantes pour la maintenance ; - Coût élevé des transports intérieurs induisant des surcoûts et réduisant le niveau des échanges commerciaux 	<ul style="list-style-type: none"> - 150 km de routes Koupela-Bitou sur le corridor Lomé-Ouagadougou construits et 6 ponts réhabilités d'ici [2016] ; - 3 km de routes sur le corridor vers le Ghana réhabilités d'ici à [2016] ; - 42 km de pistes connexes et 5 km de voiries urbaines réhabilités ; - Système de suivi des marchandises mis en place sur le corridor Lomé-Ouagadougou ; - Usagers des corridors réhabilités, sensibilisés aux mesures de facilitation du commerce ; - Usagers des corridors réhabilités, sensibilisés à la sécurité routière, à la charge à l'essieu ; - Les jeunes de la ZIP formés aux métiers de l'entretien routier non mécanisé et la réalisation de route en pavés ; - Les systèmes douaniers frontaliers du Burkina Faso et du Togo informatisés et interconnectés ; - 186 km de routes revêtues entre Dédougou-Tougan et Kongoussi-Djibo, réhabilitées d'ici [2016] ; - Régions Boucles du Mouhoun, Centre Nord et Sahel totalement accessibles en toutes saisons ; 	<ul style="list-style-type: none"> - Environ 1000 emplois directs et indirects créés pendant la mise en œuvre des différents volets du projet de réhabilitation de routes ; - Environ 1000 jeunes formés en entretien routier et en voirie en pavés ; - Temps de parcours sur l'axe Lomé-Ouagadougou à partir du PAL réduit de 6 jours en 2011 à 3 jours en 2016 ; - Coût d'exploitation des véhicules lourds baissé de 1,92 euro/km en 2011 à 1,72 euro/km 2016 sur le corridor Lomé-Ouagadougou ; - Temps de traitement des documents de transit sur le corridor Lomé-Cotonou réduit de 3 jours en 2011 à 3 heures en 2016 ; - Volume des produits agricoles et pastoraux échangés, augmenté de 20 % par rapport à leur niveau de 2011 ; - Nombre de personnes ayant accès aux transports publics en toutes saisons à 2 km de leur maison, augmenté de 10 % à partir de 2016 ; - Contribution aux exportations nationales de bétail (bovins, ovins, caprins) des régions Boucles du Mouhoun, Centre-Nord et Sahel, augmenté de 9 %, en 2009 à 12 % en 2015 	<ul style="list-style-type: none"> - Travaux de construction de routes sur le corridor Lomé-Ouagadougou et sur l'axe vers le Ghana, commencés et en cours d'exécution ; - 96 km de routes, 3 ponts, 3 km de voiries, 30 km de pistes réhabilités en 2014. 	<ul style="list-style-type: none"> - Environ 500 emplois directs et indirects créés pendant les travaux ; - Nombre de personnes ayant accès aux transports publics en toutes saisons à 2 km de leur maison, augmenté de 5 % à partir de 2014 ; - Contribution aux exportations nationales de bétail (bovins, ovins, caprins) des Régions Boucles du Mouhoun, Centre-Nord et Sahel, augmenté de 9%, en 2009 à 10% en 2014. 	<ul style="list-style-type: none"> - Projet multinational Togo/Burkina-Faso de réhabilitation de routes et facilitation de routes et facilitation des transports sur le corridor Lomé-Ouagadougou. Projet national de construction et bitumage des routes Dédougou-Tougan et Kongoussi-Djibo

Objectifs stratégiques de la SCADD	Contraintes entravant la réalisation des objectifs de la SCADD	Produits finaux	Résultats finaux	Produits à mi-parcours	Résultats à mi-parcours	Programme indicatif de nouvelles opérations sur la période (2012-2016) du DSP et projets en cours
		(prévus pour la fin de la SCADD en 2016)		(prévus pour la fin de la SCADD en 2014)		
iv) Produit 1.4 : Assainissement du cadre de vie						
	<ul style="list-style-type: none"> - Faiblesse de la capacité d'évacuation des eaux pluviales ; - Mauvais état et insuffisance des canaux de drainage des eaux usées ; - Faible niveau de collecte, de tri et de valorisation des déchets solides. 	<ul style="list-style-type: none"> - 4 142 mètres linéaires (ml) du canal principal de drainage de Ouagadougou aménagés d'ici 2017; - 11 240 ml de nouveaux canaux de drainage construits d'ici 2017; - Bassin de rétention d'eau pluviale de 154 200 m3 construit d'ici 2017 ; - 35 centres de collecte de déchets réhabilités d'ici à 2017; - 15 nouveaux centres de collecte construits d'ici à 2017 ; - 16 nouvelles unités de tri de déchets construits d'ici à 2017 par rapport à la situation de référence d'une seule unité existante en 2011; - 3 unités de valorisation de déchets construits d'ici à 2017; - 32 nouvelles cellules d'enfouissement de déchets aménagées d'ici à 2017 par rapport à la situation de référence de 10 cellules existantes ; - 6 sessions de formations organisées d'ici à 2017. 	<ul style="list-style-type: none"> - Maladies hydriques réduites de 50 % par rapport à la situation de référence de 2011 ; - Déchets organiques valorisés à 20 % par rapport à la situation de référence de 5 % en 2011; - Taux de collecte des déchets plus accrus par rapport à la situation de référence de 20 % en 2012 ; - Environ 7 650 emplois permanents créés dont 1 500 pour les femmes (par rapport aux 5000 emplois existants) ; - Environ 3 000 emplois temporaires créés, dont 700 pour les femmes ; - Les populations riveraines et les techniciens formés et sensibilisés en matière de gestion des déchets. 	<ul style="list-style-type: none"> - Travaux de construction du canal principal de Ouagadougou, commencés et en cours d'exécution ; - Travaux de construction de bassin de rétention d'eau pluviale débuté et en cours d'exécution ; - Travaux de réhabilitation des centres de collecte, des unités de tri de déchets et d'enfouissement, commencés et en cours d'exécution ; 	<ul style="list-style-type: none"> - Environ [...] et [...] emplois temporaires et permanents créés lors de la phase de construction des différents ouvrages (canaux de drainage, bassin de rétention d'eau, centre de collecte de déchets, unité de tri et d'enfouissement des déchets) à partir de 2014 ; 	
v) Produits 1.5. Développement des infrastructures de production et de commercialisation agricoles						
	<ul style="list-style-type: none"> - Infrastructures agricoles et hydro-agricoles insuffisantes pour assurer la compétitivité des produits agricoles - Dépendance à la 	<ul style="list-style-type: none"> - Développer les infrastructures agricoles et hydro-agricoles pour accroître la productivité et faciliter la conservation et/ou la transformation ainsi que l'écoulement des produits - Croissance agricole annuelle de 	<ul style="list-style-type: none"> - 1000 ha d'aménagement hydroagricole réalisés et mis en valeur ; - 2000 ha de bas-fonds sont aménagés et mise en valeur; - 4000 km de pistes d'évacuation des 	<ul style="list-style-type: none"> - Proportion de la population burkinabè souffrant de la faim et de la malnutrition réduite - Croissance agricole annuelle de : // % en 2014 	<ul style="list-style-type: none"> - 500 ha d'aménagement hydroagricole à maîtrise totale réalisé et mis en valeur ; - 1000 ha de bas-fonds sont aménagés et mise en valeur; - 2000 km de pistes d'évacuation 	<ul style="list-style-type: none"> - Projet en cours : - (i) Projet d'investissement communautaire pour la fertilisation agricole (PICOFA) - (ii) Projet Multinational d'appui à la

Objectifs stratégiques de la SCADD	Contraintes entravant la réalisation des objectifs de la SCADD	Produits finaux	Résultats finaux	Produits à mi-parcours	Résultats à mi-parcours	Programme indicatif de nouvelles opérations sur la période (2012-2016) du DSP et projets en cours
		<i>(prévus pour la fin de la SCADD en 2016)</i>		<i>(prévus pour la fin de la SCADD en 2014)</i>		
	pluviométrie - Faible modernisation des moyens de production agricole (intrants, semences, mécanisation...)	10,7% en 2016	produits agricoles ; - 10 marchés ruraux, 20 centres de groupage et 50 magasins de stockage réalisés; - 100 groupements et Organisations de producteurs organisés ou restructurés ;	- Volume des exportations de produits agricoles accru,	des produits agricoles; - 5 marchés ruraux, 10 centres de groupage et 25 magasins de stockage réalisés; - 50 groupements et OPA organisés ou restructurés ;	filière coton textile (PAFICOT) ; - (iii) Projet de mise en valeur des Petits barrages - (iv) Projet d'appui au développement rural des provinces de la Gnagna et du Kourittenga (PADER GK) - Nouveau projet (indicatif) : - Projet d'appui aux infrastructures agricoles en appui au PNSR
DSP 2012-16 Pilier 2 - Consolider la gouvernance						
i) <u>Produit 1.1 : Renforcement du cadre fiduciaire et de la gestion des finances publiques</u>						
Axe 3 : Renforcement des dimensions économique, politique et administrative de la gouvernance ainsi que la consolidation de la gouvernance locale Axe 4 : Priorités transversales dans les politiques et programmes de développement (genre, population, environnement et aménagement du territoire et suivi-évaluation de la SCADD)	- Les lenteurs observées dans la transposition des directives de l'UEMOA en matière de gestion des finances publiques - La Faible Mobilisation des ressources internes limitant le niveau et la qualité des investissements publics ; - Lenteurs dans la finalisation du processus de décentralisation/déconcentration.	- Textes de lois relatifs aux directives de l'UEMOA adoptés ; - Nouvelles structures organisationnelles de l'administration économique et financière exigées par les réformes édictées par les directives de l'UEMOA, mises en place et opérationnelles ; - Budget programme des départements ministériels cohérents avec le CBMT global ; - Taux de pression fiscale accru à 15% du PIB ; - Budget d'investissement accru de 10% en moyenne ; - Dispositif efficace de gestion et de suivi évaluation des investissements publics mis en place ; - Processus de déconcentration de l'administration achevé et un mécanisme pérenne d'appui technique aux collectivités territoriales adopté et	- Cadre légal, réglementaire et organisationnel de la gestion des finances publiques, conforme aux directives de l'UEMOA ; - Processus budgétaire de transition de budget de moyens au budget de résultats achevé ; - Mobilisation des ressources internes améliorée ; - Qualité et volume des investissements publics améliorés ; - Capacités techniques et humaines des collectivités territoriales renforcées ; - Mécanisme du contrôle citoyen est renforcé.	- 80% des textes de lois relatifs aux directives de l'UEMOA adoptés ; - Nouvelles structures organisationnelles du Trésor et de la Direction générale du Budget exigées par les réformes édictées par les directives de l'UEMOA sont opérationnelles ; - Au moins 80 % des départements ministériels disposent d'un budget programme cohérent avec le CBMT global ; - Taux de pression fiscale porté à 15% du PIB ; - Budget d'investissement accru de 10% par rapport à la situation de référence de 2011 ; - Dispositif efficace de gestion et de suivi évaluation des investissements publics opérationnel ; - Processus de déconcentration de	- Les réformes de la gestion des finances publiques sont en cours de réalisation ; - Mobilisation des ressources internes accrue par rapport à la situation de référence de 2011 ; - Qualité et volume des investissements publics améliorés par rapport à la situation de référence de 2011 ; - Capacités techniques et humaines des collectivités locales renforcées ; - Mécanisme du contrôle citoyen renforcé.	

Objectifs stratégiques de la SCADD	Contraintes entravant la réalisation des objectifs de la SCADD	Produits finaux	Résultats finaux	Produits à mi-parcours	Résultats à mi-parcours	Programme indicatif de nouvelles opérations sur la période (2012-2016) du DSP et projets en cours
		(prévus pour la fin de la SCADD en 2016)		(prévus pour la fin de la SCADD en 2014)		
		opérationnel ; - Comptes de gestion et rapports d'exécution budgétaire des collectivités publiés de manière systématique.		l'administration achevé dans 80 % des collectivités ; - Mécanisme pérenne d'appui technique aux collectivités locales adopté et mis en œuvre ; - Comptes de gestion et rapports d'exécution budgétaire des collectivités publiés systématiquement.		
ii) Produit 1.2 : Amélioration de l'environnement des affaires et développement du secteur privé et financier						
	- Insuffisance des infrastructures économiques nécessaires au développement du secteur privé ; Environnement des affaires peu favorable au développement du secteur privé.	- Soutenir la mise en œuvre des réformes prévues dans le cadre de la Stratégie sectorielle des transports, adoptée par le Gouvernement le 21 décembre 2011 ; - Stratégie sectorielle de l'Energie est adoptée et mise en œuvre ; - Plan national de développement du secteur privé et de renforcement du secteur financier est élaboré et mis en œuvre.	- Qualité et taux d'accès au réseau routier améliorés - Taux de densité routier porté à 9km/100km2 - Facilitation des échanges commerciaux améliorée au niveau national et régional ; - Approvisionnement en énergie facilité et coût réduit ; - Taux d'électrification porté à 60% ; - Amélioration du climat des affaires avec une progression notable du Burkina dans le rapport « <i>Doing –Business</i> » de la Banque mondiale.	- Stratégie sectorielle des transports est adoptée et mise en œuvre, - Stratégie sectorielle de l'Energie est adoptée et mise en œuvre ; - Plan national de développement du secteur privé et de renforcement du secteur financier est élaboré et mis en œuvre.	- Taux d'accès et qualité du réseau routier améliorés ; - Taux de densité routier porté à 7km/100km2 ; - Facilitation des échanges commerciaux améliorée au niveau national et régional ; - Coût de l'énergie électrique réduit par rapport à 2011 ; - Taux de couverture porté à 30% à partir de la situation de référence de 2011 ; - Climat des affaires amélioré et score du Burkina Faso accru dans le rapport « <i>Doing –Business</i> » de la Banque mondiale par rapport à 2011.	
DSP 2012-16 Aspects transversaux – Développement des connaissances endogènes et renforcement des capacités en résilience climatique et en économie verte						
i) Produit 1.1 : Renforcement des connaissances endogènes en vue d'un meilleur ciblage de la stratégie de réduction de la pauvreté.						
	- Croissance non solidaire : Faible lien entre le maintien d'une croissance forte et l'amélioration des indicateurs sociaux - Absence de profil genre, ne favorisant pas un meilleur	- Etude sur la croissance inclusive achevée - Notes de politiques, pour une croissance inclusive, élaborées - Etude sur le profil genre achevée, dont les conclusions	- Indicateurs d'inclusion sociale améliorés de 20 % en 2016 par rapport à la situation de référence de 2011 - Ciblage des politiques pour la promotion de l'égalité hommes-femmes renforcé ;			

Objectifs stratégiques de la SCADD	Contraintes entravant la réalisation des objectifs de la SCADD	Produits finaux	Résultats finaux	Produits à mi-parcours	Résultats à mi-parcours	Programme indicatif de nouvelles opérations sur la période (2012-2016) du DSP et projets en cours
		<i>(prévus pour la fin de la SCADD en 2016)</i>		<i>(prévus pour la fin de la SCADD en 2014)</i>		
	ciblage des actions et limitant la portée des mesures mises en œuvre	pourront servir pour un programme ciblé d'intervention multi-bailleurs				
ii) Produit 1.2 : Renforcement des capacités en matière d'économie verte et de changement climatique						
	<ul style="list-style-type: none"> - - Maîtrise insuffisante des enjeux de croissance verte - - les différents acteurs faiblement sensibilisés à la question du changement climatique 	<ul style="list-style-type: none"> - - Enjeux de croissance verte et risques climatiques identifiés - - Enjeux environnementaux et risques climatiques intégrés dans les politiques et les stratégies sectorielles 	<ul style="list-style-type: none"> - Intégration des enjeux de croissance verte et des risques climatiques, avec des indicateurs, dans la SCADD ainsi que les stratégies sectorielles et leur opérationnalisation : (le milieu rural, l'agriculture, les ressources en eaux, les forêts et l'énergie) 	<ul style="list-style-type: none"> - Le niveau de sensibilisation des acteurs est amélioré 	<ul style="list-style-type: none"> - Actions accomplies de sensibilisation, de renforcement des capacités et d'accompagnement pour 4 groupes cibles identifiés - Actions accomplies de sensibilisation, de renforcement des capacités et d'accompagnement pour des communautés locales avec l'appui du CILSS 	<ul style="list-style-type: none"> - Nouveau projet en cours de préparation par OSAN3

Stratégie fiduciaire de la Banque au Burkina Faso**A- STRATÉGIE DE LA BANQUE EN MATIÈRE DE PASSATION DES MARCHÉS**

La stratégie de la Banque au Burkina Faso, en rapport avec les recommandations de l'audit indépendant et du forum des marchés publics, pourrait s'articuler autour des axes ci-après : i) la mise en place d'un système d'évaluation systématique des capacités des organes d'exécution des projets afin de mesurer les risques fiduciaires dans la gestion des projets et de déterminer les éventuelles mesures d'atténuation des risques identifiés, ii) le renforcement des capacités des organes d'exécution (OE), à travers des formations ciblées et sur mesure (cliniques fiduciaires) qui répondent aux spécificités de chaque projet, de chaque OE et du contexte national, iii) le soutien en coordination avec les autres partenaires techniques et financiers, aux efforts nationaux de réforme du système de passation des marchés, et iv) l'utilisation des systèmes nationaux de passation des marchés après les réformes nécessaires, conformément à la Déclaration de Paris et à l'Agenda d'Accra.

B- STRATÉGIE DE LA BANQUE EN MATIÈRE DE GESTION FIDUCIAIRE

Le succès de la mise en œuvre de la stratégie de la Banque au Burkina Faso, sur la période 2012-16, dépendra dans une grande mesure de la capacité de son administration, d'une part, à mettre en œuvre les opérations qui seront retenues pour financement par la Banque et, d'autre part, à gérer les fonds publics et les ressources qui leur seront allouées en s'appuyant sur ses propres systèmes et institutions.

C'est ainsi que la Banque poursuivra, et ce, dans le respect des dispositions de la Déclaration de Paris et du Forum d'Accra sur l'efficacité de l'aide, son soutien aux réformes visant le renforcement des systèmes de gestion des finances publiques, de passation des marchés et d'audit.

Toutefois, bien qu'il soit admis que l'utilisation des systèmes nationaux contribue à leur amélioration, il ne sera pas possible, au cours de la période 2012-16, d'y recourir pour l'ensemble de ses composantes, compte tenu des résultats de l'évaluation des systèmes, des processus et des institutions de gestion des finances publiques de 2010, selon la méthodologie PEFA.

En effet, en dépit de certaines améliorations liées aux réformes des finances publiques, engagées depuis 2007 au Burkina Faso, cette évaluation a mis en évidence des faiblesses dans certaines des composantes du système des finances publiques. La Banque veillera donc, dans le cadre de ses opérations sur la période 2012-16 du présent DSP, à l'utilisation dans la mesure du possible de celles des composantes du système de gestion des finances publiques de qualité satisfaisante.

Afin de dopper le renforcement et l'amélioration des autres composantes et, partant, de l'utilisation des systèmes nationaux durant la période 2012-16, la stratégie fiduciaire de la Banque reposera sur les trois socles suivants :

1. Premièrement : Le recours aux systèmes nationaux sera le choix par défaut pour tous les programmes d'aide à l'appui d'activités ou d'investissements publics qui seront retenues dans le cadre de la mise en œuvre du présent DSP.
2. Deuxièmement : Le recours aux unités parallèles d'exécution des projets constituera l'exception et devra être systématiquement justifiés. Cette option devra également être réexaminée périodiquement. Et lorsqu'il sera établi que le recours aux systèmes nationaux n'est pas envisageable, des mécanismes de sauvegarde devront être conçus, avec pour finalité la consolidation des systèmes et procédures nationales défaillantes.
3. Troisièmement : Les programmes d'appuis budgétaires utiliseront les systèmes nationaux dans leur intégralité. Ils devront être assortis d'objectifs et de conditionnalités focalisés sur les priorités et programmes de réformes résultant des conclusions du PEFA 2010, et d'autres diagnostics du système des finances publiques. Dans ce cadre plus particulièrement, une attention spéciale devra être accordée au renforcement des capacités de la Cour des comptes.

Enjeux en relation avec l'environnement, le changement climatique et la croissance verte

1- **L'environnement au Burkina Faso²⁷ est sujet à une dégradation de ses ressources naturelles** (sols, ressources en eau, biomasse et biodiversité). Cette dégradation est la résultante de plusieurs facteurs liés à une croissance démographique rapide, à une inadéquation entre l'utilisation des ressources naturelles et leur rythme de renouvellement ainsi qu'à une faible prise en compte de l'environnement dans les plans et programmes sectoriels. Le défi majeur se pose essentiellement en termes d'aménagement et de gestion.

2- **La préservation de l'environnement est une source de croissance économique²⁸.** En effet, l'évaluation de la contribution de l'environnement à l'économie du Burkina Faso représente environ 45 % du PIB. Par ailleurs, le coût annuel de la dégradation de l'environnement (2008) est compris entre 18 % et 22 % du PIB, soit environ 760 milliards FCFA. Ainsi, sur le plan économique, la préservation de l'environnement est une source de croissance dans la mesure où elle permet de générer un bénéfice net de près de 400 milliards FCFA. Les populations rurales les plus démunies, qui ont le plus recours aux biens et aux services environnementaux et qui sont particulièrement vulnérables au changement climatique (CC), sont les plus affectés par toute dégradation de l'environnement.

3- **Scénario de changements climatiques :** Durant les dernières décennies, le climat du Burkina Faso a connu un réchauffement ainsi qu'une diminution des précipitations. Aux horizons 2025 et 2050, le scénario climatique le plus attendu sur le Burkina Faso serait une continuation de ces tendances avec un climat plus chaud avec une variabilité plus marquée de la pluviométrie.

4- **Une vulnérabilité exacerbée par le changement climatique (CC) :** Les ressources naturelles au Burkina Faso sont exposées à une variabilité accrue du climat ainsi qu'à une pression humaine grandissante. Le CC serait de nature à exacerber cette vulnérabilité avec des impacts importants, notamment sur les écosystèmes hydrauliques, agro-forestiers ainsi que les parcours. Il aurait également une répercussion non moins importante sur l'ensemble des activités socio-économiques, et plus particulièrement sur l'agriculture, l'élevage et l'agroforesterie, et les forêts. De même, les populations les plus démunies des régions rurales sont également les plus vulnérables au CC. Une évaluation quantitative des impacts potentiels des CC montre que ces derniers sont de nature à compromettre la réalisation de certains objectifs de développement et à ralentir la croissance économique.

5- **Politique d'atténuation des émissions de gaz à effets de serre (GES):** Certaines politiques et mesures, notamment dans les secteurs de l'agriculture, de l'élevage et de l'agroforesterie, concourent à l'atténuation/réduction des émissions de GES. Le secteur de l'énergie, caractérisé par la prédominance de la biomasse énergie (plus de 90 %) offre également des perspectives d'atténuation des émissions de GES. Outre leurs effets bénéfiques sur l'environnement, les politiques et mesures y afférentes contribuent à la lutte contre la pauvreté et à l'augmentation de la résistance aux aléas climatiques des populations rurales les plus vulnérables au CC. La demande urbaine de bois de feu et de charbon de bois est, de ce fait, un facteur important du déboisement. Il s'en suit un équilibre précaire entre les besoins énergétiques et les besoins alimentaires et l'agroforesterie:

6- **Approche intégrée d'adaptation au changement climatique à travers le Programme national du secteur rural horizon 2015 :** Dans le cadre de l'opérationnalisation de la Stratégie de croissance accélérée et de développement durable (SCADD, 2011-2015), les départements ministériels de l'agriculture, de l'élevage et de l'environnement ont mis en place le « Programme national du secteur rural » (PNSR). L'objectif du PNSR est d'assurer une croissance soutenue du secteur rural en vue de contribuer à la lutte contre la pauvreté, au renforcement de la sécurité alimentaire et à la promotion d'un développement durable. Il traduit la volonté du gouvernement de se doter d'un cadre unique de programmation et de mise en œuvre de l'action publique en matière de développement rural.

27 Le "Profil environnemental du Burkina Faso" élaboré par la Délégation de la Commission Européenne (2006)

28 Source : « Evaluation économique de l'environnement et des ressources naturelles au Burkina Faso », Projet Initiative Pauvreté-Environnement IPE/Burkina), 164 pages, août 2011.

Le PNSR constitue un cadre idéal d'adaptation intégré des principaux secteurs socio-économiques du Burkina Faso aux effets néfastes du CC.

7- **Synergie entre la lutte contre la pauvreté, la croissance et le changement climatique** : la communication autour de la question du CC au Burkina Faso ne fait pas le lien avec les défis majeurs auxquels le pays est confronté (lutte contre la pauvreté, sécurité alimentaire, l'approvisionnement énergétique, etc.). Ainsi, la SCADD (2011-2015) fait de la prise en compte des priorités transversales dans les politiques et programmes de développement, un de ses quatre axes stratégiques. Ce document stratégique permet une approche intégrée des principes fondamentaux de la durabilité et des orientations pour la prise en compte des défis liés au CC dans l'élaboration des politiques sectorielles. Par ailleurs, en se référant au rapport du Burkina Faso pour le suivi de la mise en œuvre des objectifs du millénaire pour le développement (2010), la simulation indique qu'en 2015, l'incidence de la pauvreté serait de 33,37 % au lieu de 30,5 % avec la prise en compte du CC.

8- **Orientations** : L'intégration des dimensions environnement/CC dans le DSP du Burkina Faso, ainsi que des préoccupations liées à une croissance verte, peuvent être envisagée moyennant les orientations suivantes :

- Accorder une importance particulière aux deux enjeux écologiques majeurs à savoir: i) l'inversion de la tendance actuelle de la dégradation de l'environnement et ii) la gestion de la biomasse énergie en synergie avec les besoins agro-forestiers, en tant que source de croissance économique
- Accorder une place de choix à l'agriculture, l'élevage et l'agroforesterie, en tant que secteurs vulnérables au CC et présentant en même temps un potentiel intéressant d'atténuation des émissions de GES
- Aborder le secteur de l'énergie avec une vision inclusive des populations rurales, en privilégiant tout particulièrement la problématique de la gestion/substitution de la biomasse énergie (la forme d'énergie la plus consommée au Burkina Faso).
- Aborder le pilier du DSP du Burkina Faso sur les infrastructures avec une analyse détaillée en termes de durabilité à travers les trois dimensions économique, écologique et sociale. Dans ce cadre, les infrastructures agricoles seraient de nature à renforcer la résistance des paysans Burkinabé aux aléas climatiques
- Envisager un programme de renforcement des capacités dans le domaine de l'environnement/CC, l'objectif étant d'identifier les principaux enjeux et de mieux les intégrer dans les politiques et programmes sectoriels.